République d'Haïti

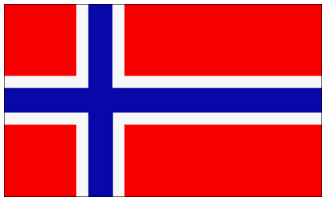

Norvège

Evaluation des Phases I et II du Projet Réduction de la Vulnérabilité des Populations et des Infrastructures dans le Département du Sud

Période : 6-23 Octobre 2015
Date de présentation : 23 Octobre 2015
Date de soumission : 9 Novembre 2015
Lieu : Port-au-Prince, Haïti

Evaluateur : Yves Robert Personna, PhD en Environnement
yrpersonna@gmail.com; yrpersonna@yahoo.fr

Bénéficiaire de l'évaluation : PNUD Haïti

Remerciements

Mes remerciements s'adressent à tous ceux et toutes celles qui ont contribué à leur façon à la réalisation de l'évaluation des Phases I et II du projet « Réduction de la Vulnérabilité des Populations et des Infrastructures dans le Département du Sud ». En particulier, Je suis très reconnaissant à l'équipe du PNUD, les Directions Départementales Sud (DDS) du MDE, MARNDR, MPCE et MTPTC, les autorités locales, les partenaires/opérateurs et les bénéficiaires.

Je ne saurais réaliser ce travail sans vous.

Enfin, j'espère que ce rapport vous offre des informations utiles et pertinentes qui puissent éclairer vos futures décisions.

Yves Robert Personna, PhD.

Table des Matières

Remerciements ii

Liste des Acronymes et Abréviations iv

Liste des Tableaux vi

Liste des Figures vii

Executive summary/ Résumé exécutif 1

I. Introduction 9

1.1. Aperçu du projet GBVS 9

1.1.1. Zones d'interventions 9

1.1.2. Durée et financement 9

1.1.3. Résultats attendus/Objectifs 9

1.2. Portée et objectifs de l'évaluation 10

1.3. Critères et questions de l'évaluation 11

1.4. Organisation du rapport 13

II. Méthodologie 14

Phase 1 : Rencontre préparatoire et revue bibliographique 14

Phase 2 : Préparation et validation du rapport initial de l'évaluation 14

Phase 3 : Consultations approfondies et de missions de terrain 14

Phase 4 : Synthèse/analyse des informations et présentation des principaux résultats intermédiaires 14

Phase 5 : Finalisation et validation et du rapport d'évaluation 15

III. Résultats de l'évaluation 16

3.1. Pertinence 16

3.2. Efficacité 18

3.3. Efficience 29

3.4. Durabilité 32

3.5. Appropriation 33

3.6. Partenariats stratégiques 34

3.7. Equité de genre 34

IV. Meilleures pratiques et leçons apprises 35

V. Conclusions 35

VI. Recommandations 36

Annexe 38

Liste des Acronymes et Abréviations

ACAPE	Association des Cadres pour la Protection de l'Environnement
ACC	Adaptation aux Changements Climatiques
ACDI	Agence Canadienne de Développement International
BAC	Bureau Agricole Communal
BV	Bassin Versant
CATIE	Centro Agronómico Tropical de Investigación y Enseñanza (Centre Agronomique Technologique de Recherche et Enseignement)
CSI	Cadre Stratégique Intégré
CEP	Champ Ecole Paysan
CESVI	Cooperazione e Sviluppo (Coopération et Développement)
CIAT	Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire
CPAP	Plan d'Action du Programme Pays
CTD-DPC	Coordination Technique Départementale- Direction de la Protection Civile
DDAS	Direction Départementale Agricole Sud
DDS	Direction Départementale Sud
FAES	Fonds d'Assistance Economique et Sociale
FAO	Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations pour l'Alimentation et l'Agriculture)
FRD	Fonds de Reconstruction d'Haïti
GBVS	Gestion Bassins Versants Sud
GIPPN	Groupe Initiative Pour un Port à Piment Nouveau
KPP	Konbit Pou Potapiman
MARNDR	Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural
MDE	Ministère de l'Environnement

MENFP	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
MLFM	Mouvement Lutte contre la Faim dans le Monde
MOPROPS	Mouvement Progressiste Port-Salutain
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
MTIC	Ministère du Touriste et des Industries Créatives
MTPTC	Ministère des Travaux Publics, Transport et Communication
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONEV	Observatoire National pour l'Environnement et la Vulnérabilité
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PARDH	Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
UEE	Unité Environnement et Energie
UH	Unité Hydrographique

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Résumé des interventions du projet et leur pertinence par rapport aux politiques nationales et des Nations Unies, et aux besoins de la population 17

Tableau 2 : Synopsis de la performance du projet au regard des grands résultats attendus 19

Tableau 3 : Comparaison du coût d'un mètre cube de structures érigées dans le cadre du projet 31

Tableau 4 : Comparaison des catégories budgétaires des opérateurs impliqués dans les plans de ferme entre 2014 et 2015 32

Liste des Figures

Figure 1 : Quatre (4) grandes zones d'interventions du projet dans le département du Sud 9

Figure 2 : Structure de gabionnage et mur de soutènement sur les berges de la Rivière Torbeck 21

Figure 3 : Ravine du Sud (Renaud): A) Stabilisation de la berge Ouest avec des structures de gabionnage, B) Berge Est non protégée et très dégradée..... 22

Figure 4 : A) Lot boisé observé à Marre à Coiffe associé aux activités de reboisement du projet, B) Pépinière commerciale à Saut-Mathurine/Camp-Perrin mise en place et gérée par une bénéficiaire formée dans le projet..... 23

Figure 5 : A) Collecte et stockage en citerne d'eau de pluies à Boileau, utilisée le fermier et sa famille pour ses besoins d'hygiène et la production de cultures maraichères; B) Labourage du sol à traction animale à Brodequin ; C) Association banane-ananas à Brodequin ; et D) Champs de piment à brodequin. 25

Figure 6 : A) Visite guidée par le Centre de la Nature à la Baie d'Aquin, B) Vue de la foret de mangroves à Aquin, et C) Discussions avec des élèves bénéficiaires du volet sensibilisation/éducation environnementale à l'Ecole Nationale de Figuier (Port-à-Piment)..... 29

Figure 7 : Structure organisationnelle du projet 30

Executive summary/ Résumé exécutif

A. Project Overview

The project "Reducing the vulnerability of the population and infrastructure in the South department", also known as South Watershed Management (GBVS), was implemented in four catchment basins (Aquin-St. Louis du Sud, Tiburon-Port Salut, Les Cayes watershed, and Cavaillon watershed) in the Southern Region of Haiti. Implemented from 2011 to 2015, the project GBVS was primarily funded by Norway in two phases:

- Phase I (2011-2012), with a budget of US $ 11 million channeled through the Haiti Reconstruction Fund (HRF), was implemented by UNDP together with UNEP and FAO;
- Phase II (2013-2015, with a budget of US $ 7.49 million through the Norwegian Ministry of Foreign Affairs, was executed by UNDP together with UNEP.

This project was developed within the existing framework of mutual agreement between the Government of Haiti and UNDP. It had four main objectives:

- Sustainably manage areas in the catchment basins of Aquin-Saint Louis du Sud (Upstream and Downstream) and Tiburon-Port Salut, and in the Cavaillon and Les Cayes watersheds (downstream);
- Provide technical and financial assistance to the agricultural sector for environmental protection and food security improvement;
- Develop guidance tools for locally-based planning and management of the catchment basin of Aquin-Saint Louis du Sud;
- Strengthen the capacities of national and local institutions in charge of watershed planning and management, and disaster risk management.

B. Scope and Objectives of the Evaluation

This evaluation of the GBVS project is conducted at the request of UNDP to assess both Phase I and II performance achievements by analyzing thoroughly the project relevance and design (objectives, expected results, activities, etc.) compared to the country's development priorities and issues related to the reduction of environmental degradation and population poverty, measuring results, drawing lessons learned and making recommendations for capitalizing on the project achievements and strengthening partnership and cooperation between actors, the Government of Haiti, UNDP and the Norwegian Cooperation in Haiti, in accordance with the agreements signed between the parties.

The evaluation results should provide enough information to stakeholders for informed decisions regarding enhancing the ownership and internalization of the tools and mechanisms for integrated watersheds management and sustainable development.

The evaluation criteria are relevance, effectiveness, efficiency, sustainability, ownership, and strategic partnerships.

C. Methodology

The evaluation methodology includes five phases:

1. Literature review and preliminary meeting with UNDP and key partners representatives on the scope work;
2. Preparation and approval of the initial evaluation report;
3. In-depth consultations and field missions with major partners and beneficiaries in the four catchment basins;
4. Data summary/analysis and presentation of the main results in a workshop with partners and beneficiaries;
5. Finalization and validation of the evaluation report.

D. Evaluation Findings

Relevance. The project is very relevant. The Southern Department is highly vulnerable to many hazards (hurricanes, floods, drought, and earthquake). The project meets the real needs of the department, targeting a series of interventions aimed at reducing the vulnerability of populations and infrastructures. Its objectives were consistent with the priorities of the Action Plan for National Recovery and Development of Haiti (PARDH), the strategic objective for territorial rebuilding of the UN Integrated Strategic Framework (ISF) for Haiti, and the MARNDR's policy for agricultural development and its strategic areas of actions.

Effectiveness. The project's level of performance with regards to the four major results was satisfactory.

Result 1: Sustainably manage areas in the catchment basins of Aquin-Saint Louis du Sud (Upstream and Downstream) and Tiburon-Port Salut, and in the Cavaillon and Les Cayes watersheds (downstream).

- The gabion walls were delivered satisfactorily with a performance of 103% and 98% for Phase I and II, respectively.
- Approximately 1.4 million seedlings were produced in 9 nurseries during Phase I, and ~ 6 million seedlings in 21 nurseries during Phase II.

Result 2: Provide technical and financial assistance to the agricultural sector for environmental protection and food security improvement

- During Phase I, FAO implemented 13 CEPs out of 15 planned, i.e. a performance of 87%.
- During Phase II, the project helped implementing 1086 farm plans out 1194 planned, i.e. a performance of 91%. It provided direct technical assistance to farmers including practical training, access to inputs (seeds, fertilizers) and agricultural tools, access to water, distribution of livestock, promotion of high value crops and environmentally sound agricultural practices.
- The project helped with institutional strengthening (MARNDR, MDE, Operators) through training on farm plans (42 agronomists and agricultural technicians trained).
- The project created many temporary jobs (~ 3600 per month during the Phase I).

Result 3: Develop guidance tools for locally-based planning and management of the catchment basin of Aquin-Saint Louis du Sud

- A methodological guide for developing watershed management plans and 2 co-management plans (Catchment basin Aquin-Saint Louis du Sud and Catchment basin Cayes, Port-Salut and Tiburon) as well as 20 thematic maps were developed.
- A database and a web site were built.

Result 4: Strengthen the capacities of national and local institutions in charge of watershed planning and management, and disaster risk management.

The project has provided substantial technical assistance to strengthening the capacity of partners and beneficiaries through training, coordination / consultation and logistical support:

- 42 agronomists and agricultural technicians trained on the farm plan methodology, 12 technical staff on building capacity for watershed management, and 35 engineers, agronomists, and artisans on the design of river bank protection walls.
- A departmental consultation committee, 6 communal consultation committees and thematic working groups were created.
- Twenty-seven (27) watershed management committees were created.
- A component on environmental awareness and education targeting the general public was implemented.
- A Nature Interpretation Center was built in Aquin.

Efficiency. The project is moderately efficient.

- The project management model with a multi-sectorial steering committee (DDS MDE, MARNDR, MPCE, MTPTC, and DPC) appears satisfactory. This committee was desired for the projet's ownership by the authorities as well as the alignment of its interventions with the departmental priorities and the population needs.
- The project didn't have a communication specialist to ensure information, in appropriate formats and protocols, was exchanged among the partners and beneficiaries.
- The cost-analysis of built infrastructures (gabion and retaining walls, drainage channels) and cleaning of river beds shows that the project was hardly efficient.
- The budget and time allocated was limited in comparison with the project objectives.

Sustainability. The project helped strengthen institutional capacities of the DDS, create and strengthen a departmental consultation committee, 6 communal consultation committees and thematic working groups in environment, agriculture and planning. It also facilitated the creation of 27 watershed management committees, and included a component for environmental awareness and education directed to the general public. These products are consistent with sustaining the project's results. Yet, the key sectoral ministries and governmental coordinating bodies that should play a key role in the project's sustainability are still very weak and would require more substantial support.

Ownership. The direct involvement of the South Departmental Authorities in implementing the project proved to be relevant and resulted in a good project ownership. The beneficiaries were also directly involved in the project's interventions. They generally stated their active participation, their satisfaction and their interest in the project.

Strategic partnerships. Many partnerships (UNDP/FAO, UNDP/CATIE/DDS, UNDP/OCB, and DDS-MARNDR/ Operators/Town Halls) were built during the project implementation. Globally, these partnerships helped implement project activities and achieve the expected results by capitalizing on each partner's expertise and its knowledge of the area of interventions.

Gender equality. The project has emphasized on equal participation of women and men. Women were well represented (30 and 50%) among the beneficiaries.

D. Best practices / Lessons Learned and Recommendations

The project has many great achievements. It has brought relatively substantial socioeconomic benefits through the creation of temporary jobs during infrastructure construction and establishment of nurseries, and high-value crop sales that were promoted on the farms. Observations made from the two phases of the project implementation show that:

1. Direct involvement of South Departmental Authorities in decision-making, direction and execution allowed for project ownership and weighing the population real needs.
2. Close technical assistance provided through the farm plan activities boosted the beneficiaries to adopt sound environmental and natural resources management practices.
3. Technical assistance to the farmers through the farm plan methodology is necessary over a period of at least 5 years in order to build upon current achievements and ultimately use the emerged model farmers for promoting this methodology in other communities.
4. Project activities and fund disbursements should be planned rationally to avoid delays at critical moments (e.g. transplantation of seedlings during rainy seasons, construction of gabion walls during dry seasons).
5. Institutional strengthening is crucial to ensure ownership during and after the project and especially the sustainability of the interventions.

Twelve (12) recommendations grouped into two main categories are derived from this evaluation.

Consolidation/capitalization of project achievements

1. Intervene primarily for protecting the highly degraded hillside of the watershed instead of investing lot money in constructing gabion and retaining walls downstream.
2. Continue supporting the farm plans for at least 5 years.
3. Develop a pertinent and well-documented reforestation strategy on the basis, inter alia, of local agro-ecological conditions, and producer socioeconomic and land tenure conditions, and including indicators for monitoring and verification of the results.
4. Continue institutional strengthening.
5. Continue environmental awareness and education of the public.
6. Help the Nature Interpretation Center in Aquin develop a business plan.
7. Make consultations with relevant institutions for enhancing the ownership and validation of the methodological guide and its revision if necessary.
8. Make consultations with relevant institutions for enhancing the ownership and implementing the co-management plans and their revision if necessary.
9. Allocate more funds to the project and ensure interventions are conducted for a longer duration.

Strategic Partnerships

10. Continue to value and promote the partnership UNDP and DDS/Project steering committee for similar interventions in the South.
11. Seek the services of a professional in communication to facilitate the exchange of information among the partners according to appropriate formats and protocols.
12. Promote a transparent coordination mechanism based on commitment and equality of all partners involved in development in the South department.

Résumé exécutif

A. Aperçu du projet

Le projet Réduction de la Vulnérabilité des Populations et des Infrastructures dans le Département du Sud, dénommé aussi Gestion Bassins Versants Sud (GBVS), a été exécuté dans 4 unités hydrographiques (zone hydrographique Aquin-Saint Louis, Zone hydrographique Tiburon-Port Salut, bassin versant Cavaillon et bassin versant Les Cayes) du Sud d'Haïti. Le projet a été exécuté entre 2011 et 2015 et financé principalement par la Norvège en 2 phases :

- La Phase I (2011-2012), avec un budget de $ US 11.000.000 transitant à travers le Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRD), a été exécutée par le PNUD conjointement avec le PNUE et la FAO ;
- La Phase II (2013-2015, avec un budget de $ US 7.494.040 à travers le Ministère des Affaires Etrangères de la Norvège, a été exécutée par le PNUD conjointement avec le PNUE.

Ce projet s'inscrivait dans le cadre de la coopération mutuelle entre le Gouvernement d'Haïti et le PNUD et poursuivait 4 grands objectifs ou résultats:

- Aménager durablement les espaces dans les zones hydrographiques Aquin-Saint Louis du Sud (Amont et Aval) et Tiburon-Port Salut et dans les bassins versants Cavaillon et Les Cayes (en aval);
- Fournir un appui technique et financer au secteur agricole pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la sécurité alimentaire;
- Développer des outils d'orientation à l'échelle locale pour l'aménagement et la gestion de la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud;
- Renforcer les capacités des instances nationales et locales en charge de la gestion et de l'aménagement des bassins versants et de la gestion des risques et désastres.

B. Portée et Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation du projet GBVS est conduite à la demande du PNUD afin d'apprécier la performance des réalisations des Phases I et II en analysant, le plus exhaustivement possible, la pertinence et la conception du projet (objectifs, résultats attendus, activités, etc.) par rapport aux priorités de développement du pays et aux questions relatives à la réduction de dégradation de l'environnement et des conditions socio-économiques et de pauvreté des populations visées, de mesurer les résultats, tirer les leçons apprises et de formuler des recommandations et des axes stratégiques pour les actions futures de capitalisation des acquis du projet et de renforcement de partenariat et de coopération entre les acteurs, le Gouvernement d'Haïti, le PNUD et la Coopération Norvégienne en Haïti, conformément aux accords signés entre les parties.

Les résultats de l'évaluation devront permettre aux parties prenantes d'avoir assez d'information pour orienter les décisions quant à l'appropriation et l'internalisation par les acteurs des mécanismes de gestion intégrée des bassins versants et de développement inclusif durable à la base. Les critères appliqués pour l'évaluation du projet GBVS sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, l'appropriation et les partenariats stratégiques.

C. Méthodologie

La méthodologique appliquée pour l'évaluation du projet GBVS compte 5 phases :

1. Revue bibliographique et rencontre de cadrage avec les représentants du PNUD et des partenaires clés ;
2. Préparation et validation du rapport initial de l'évaluation ;
3. Consultations approfondies et missions de terrain avec les principaux partenaires et bénéficiaires dans les 4 unités hydrographiques ;
4. Synthèse/analyse des informations et présentation des principaux résultats intermédiaires à l'atelier de restitution avec les partenaires et bénéficiaires;
5. Finalisation et validation du rapport d'évaluation.

D. Résultats de l'évaluation

Pertinence. Le projet est très pertinent. Le département du Sud est hautement vulnérable à de nombreuses menaces (cyclones, inondations, sécheresse, séisme). Le projet répond aux besoins réels du département en ciblant une série d'interventions visant la réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures. Ces objectifs sont cohérents avec les priorités du Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti (PARDH), l'objectif stratégique pour la refondation territoriale du Cadre Stratégique Intégré (CSI) des Nations Unies pour Haïti et la politique de développement agricole et des axes stratégiques du MARNDR.

Efficacité. Le niveau de performance du projet au regard des 4 grands résultats attendus se révèle satisfaisant.

Résultat 1 : Aménager durablement espaces UH Aquin-Saint Louis du Sud (Amont et aval) et Tiburon-Port Salut et dans les bassins versants Cavaillon et les Cayes (en aval).

- Les structures de gabionnage étaient livrées de façon satisfaisante avec une performance de 103% et 98% pour les Phase I et II, respectivement.
- Environ 1.4 millions plantules étaient produites dans 9 pépinières (Phase I) et ~ 6 millions plantules dans 21 pépinières (Phase II).

Résultat 2 : Fournir un appui technique et financier au secteur agricole pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la sécurité alimentaire

- Au cours de la Phase I, la FAO a facilité la mise en place de 13 CEPs sur un total de 15 prévus, soit une performance de 87 %.
- Au cours de la Phase II, le projet a contribué à la mise en place de 1086 plans de ferme sur un total de 1194 prévus, soit une performance de 91%. Il a apporté un appui technique direct aux fermiers incluant la formation pratique, l'accès aux intrants (semences, fertilisants) et outils agricoles, l'accès à l'eau, la distribution d'animaux d'élevage, l'adoption de cultures plus rentables, et la promotion de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.
- Le projet a contribué au renforcement institutionnel (MARNDR, MDE, Opérateurs) à travers la formation sur les plans de ferme (42 agronomes et techniciens agricoles formés).
- Le projet a créé de nombreux emplois temporaires (~ 3600 par mois au cours de la Phase I).

Résultat 3: Développer des outils d'orientation à l'échelle locale pour l'aménagement et la gestion de la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud

- Un guide méthodologie pour l'élaboration des plans de gestion des bassins versants et 2 plans de cogestion (Unité hydrographique Aquin-Saint Louis et Unité hydrographique Cayes, Port-Salut et Tiburon) ont été élaborés ainsi que 20 cartes thématiques.
- Une base de données et un site web étaient construits.

Résultat 4: Renforcer les capacités des instances nationales et locales en charge de la gestion et de l'aménagement des bassins versants et de la gestion des risques de désastres

Le projet a fourni un appui considérable au renforcement de capacités des partenaires et bénéficiaires à travers la formation, la coordination/concertation et l'appui logistique :

- 42 agronomes et techniciens agricoles formés sur la méthodologie de plan de ferme, 12 cadres techniques sur le renforcement des capacités de gestion des BVs, et 35 ingénieurs, agronomes et artisans sur la conception des ouvrages de protection des berges des rivières.
- Une table de concertation départementale, six tables de concertation communales et des tables sectorielles ont été mis en place.
- Vingt-sept (27) comités de gestion des BVs ont été mis en place.
- Un volet de sensibilisation et d'éducation environnementale ciblait le grand public.
- Un centre de la nature a été mis en place à Aquin.

Efficience. Le projet est modérément efficient.

- Le modèle de gestion du projet, avec un comité de pilotage interministériel (DDS du MDE, MARNDR, MPCE, MTPTC, DPC) apparait satisfaisant pour son appropriation par les autorités et l'alignement de ses interventions aux priorités départementales et besoins réels de la population.
- Le projet n'a pas eu un spécialiste en communication pour assurer la production et des échanges effectifs d'informations suivant des formats et protocoles appropriés.
- L'analyse des coûts d'érection des infrastructures (Mur en Gabion et de Soutènement, Canal de Drainage) et travaux de curage réalisés révèle que le projet était peu efficient.
- Le budget et le temps alloués étaient limités au regard des objectifs du projet.

Durabilité. Le projet a contribué au renforcement institutionnel des DDS, à la mise en place et le fonctionnement d'une table de concertation départementale, de six tables de concertation communales et des tables sectorielles en environnement, agriculture et planification, à la mise en place de 27 comités de gestion des BVs et à la sensibilisation et éducation environnementale du grand public. Ces produits sont en adéquation avec une prise en charge effective post-projet. Cependant, les ministères sectoriels et instances de coordination appelées à jouer un rôle clé en termes de durabilité des résultats sont encore très faibles et nécessiteraient davantage d'un appui substantiel.

Appropriation. L'implication directe des autorités départementales Sud dans l'exécution du projet se révélait pertinente et résultait en une bonne appropriation du projet. Les bénéficiaires ont été également impliqués directement dans les interventions du projet. Ils ont globalement révélé leur participation active, leur grande satisfaction et leur intérêt pour le projet.

Partenariats stratégiques. Les partenariats développés (PNUD/FAO, PNUD/CATIE, PNUD/DDS, PNUD/OCB, DDS/MARNDR/Opérateurs/Mairies) ont globalement facilité l'exécution des interventions et l'atteinte des résultats recherchés en capitalisant notamment sur l'expertise de chaque partenaire et ses connaissances de la zone d'interventions.

Equité de genre. Le projet accordait une grande importance à une participation égalitaire entre femmes et hommes. Les femmes représentaient entre 30 et 50% des bénéficiaires.

E. Meilleures pratiques/Leçons apprises et Recommandations

Le projet compte à son actif de grandes réalisations et a eu des retombées socioéconomiques relativement importantes grâce à la création d'emplois temporaires dans les travaux d'infrastructures et de mise en place de pépinières, et la vente des récoltes des cultures rentables promues dans les fermes. Les observations sur la mise œuvre du projet montrent que :

- L'implication directe des autorités départementales Sud dans la prise de décisions, l'orientation et l'exécution a permis l'appropriation du projet et la prise en compte des besoins réels de la population.
- L'encadrement technique rapproché fourni dans le cadre des plans de ferme a stimulé les bénéficiaires à adopter des pratiques conservatrices des ressources naturelles et de l'environnement.
- L'accompagnement des fermiers est nécessaire sur une période d'au moins 5 ans pour consolider les acquis des plans de ferme et servir au bout du compte des fermiers modèles pour promouvoir cette méthodologie dans d'autres communautés.
- Les interventions et les décaissements de fonds méritent d'être planifiés rationnellement pour éviter des retards à des moments critiques (transplantations des plantules en saison pluvieuse, érection des gabions en saison sèche).
- Le renforcement institutionnel est fondamental pour assurer une prise en charge effective pendant et après le projet et surtout la durabilité des interventions.

Douze (12) recommandations regroupées en 2 grandes catégories découlent de cette évaluation.

Consolidation/capitalisation des acquis du projet

1. Intervenir prioritairement dans la protection des versants dégradés au lieu de faire des investissements considérables dans des structures de gabionnage et de mur de soutènement en aval.
2. Continuer l'appui aux plans de ferme pour au moins 5 ans.
3. Développer une stratégie de reboisement pertinente et bien documentée sur la base, entre autres, des conditions agro-écologiques de la zone et socioéconomiques des producteurs et du régime foncier, et incluant des indicateurs de suivi et de vérification des résultats.
4. Continuer le renforcement institutionnel.
5. Continuer la sensibilisation et l'éducation environnementale du grand public.
6. Appuyer le Centre de la Nature à élaborer un plan de développement.
7. Faire des consultations avec les institutions concernées pour l'appropriation et la validation du guide méthodologique ou sa révision le cas échéant.
8. Faire des consultations avec les institutions concernées pour l'appropriation et l'application des plans de cogestion ou leur révision le cas échéant.
9. Allouer plus de fonds au projet et s'assurer des interventions de plus longue durée.

Partenariats stratégiques

10. Continuer à valoriser et promouvoir le partenariat PNUD et Directions Départementales Sud/ Comité de pilotage du projet pour des interventions similaires dans le Sud.
11. Recourir aux services d'un professionnel en communication pour faciliter les échanges d'informations entre les partenaires selon de formats et protocoles appropriés.
12. Etablir un mécanisme de coordination transparente basée sur l'engagement et l'égalité des partenaires intervenant dans le développement dans le département du Sud.

I. Introduction

1.1. Aperçu du projet GBVS

1.1.1. Zones d'interventions

Le projet Réduction de la Vulnérabilité des Populations et des Infrastructures dans le Département du Sud, dénommé aussi Gestion Bassins Versants Sud (GBVS), a été exécuté dans 4 unités hydrographiques (zone hydrographique Aquin-Saint Louis, Zone hydrographique Tiburon-Port Salut, bassin versant Cavaillon et bassin versant Les Cayes) du Sud d'Haïti.

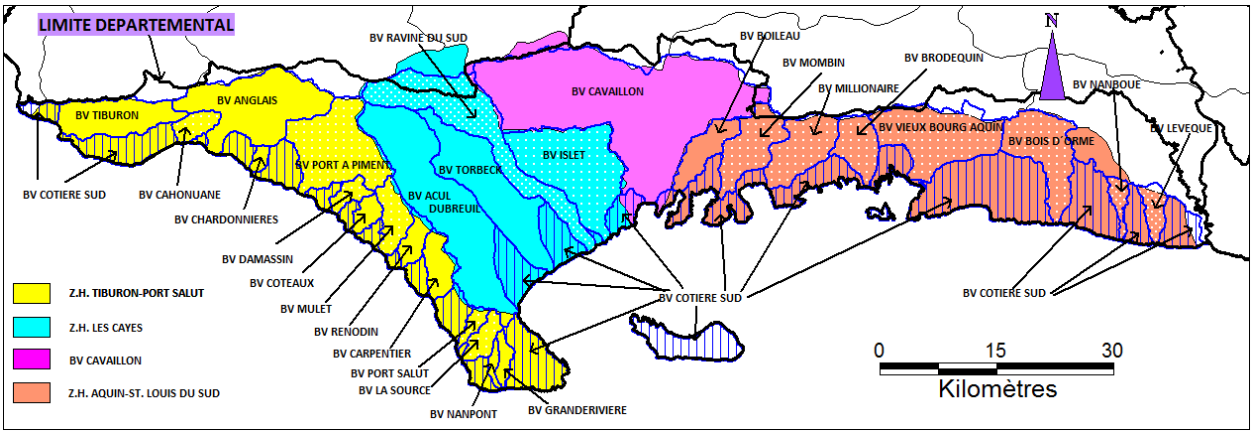

Figure 1 : Quatre (4) grandes zones d'interventions du projet dans le département du Sud

1.1.2. Durée et financement

Le projet a été exécuté entre 2011 et 2015 et financé principalement par la Norvège en 2 phases :

- La Phase I (2011-2012), avec un budget de $ US 11.000.000,00 transitant à travers le Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRD), a été mise en œuvre par le PNUD conjointement avec le PNUE et la FAO ;
- La Phase II (2013-2015, avec un budget de $ US 7.494.040,00 à travers le Ministère des Affaires Etrangères de la Norvège, a été mise en œuvre par le PNUD conjointement avec le PNUE.

1.1.3. Résultats attendus/Objectifs

Ce projet s'inscrivait dans le cadre de la coopération mutuelle entre le Gouvernement d'Haïti et le PNUD définie dans le Plan d'Action du Programme Pays (CPAP 2009-2011 & 2013-2016). Il s'alignait aux priorités du Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti (PARDH) et à l'atteinte du résultat 7 «Les capacités et l'assistance technique pour l'élaboration d'une planification intégrée et multisectorielle sont renforcées, conduisant à l'adoption progressive de la planification des systèmes écologiques et de gestion par les entités gouvernementales» du Cadre Stratégique Intégré (CSI 2013-2016) des Nations Unies pour Haïti.

Le projet GBVS poursuivait 4 grands objectifs ou résultats:

- Aménager durablement les espaces dans les zones hydrographiques Aquin-Saint Louis du Sud (Amont et Aval) et Tiburon-Port Salut et dans les bassins versants Cavaillon et Les Cayes (en aval);
- Fournir un appui technique et financer au secteur agricole pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la sécurité alimentaire;
- Développer des outils d'orientation à l'échelle locale pour l'aménagement et la gestion de la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud;
- Renforcer les capacités des instances nationales et locales en charge de la gestion et de l'aménagement des bassins versants et de la gestion des risques et désastres.

1.2. Portée et objectifs de l'évaluation

Cette évaluation du projet GBVS est conduite à la demande du PNUD afin d'apprécier la performance des réalisations des Phases I et II en analysant, le plus exhaustivement possible, la pertinence et la conception du projet (objectifs, résultats attendus, activités, etc.) par rapport aux priorités de développement du pays et aux questions relatives à la réduction de dégradation de l'environnement et des conditions socio-économiques et de pauvreté des populations visées, de mesurer les résultats, tirer les leçons apprises et de formuler des recommandations et des axes stratégiques pour les actions futures de capitalisation des acquis du projet et de renforcement de partenariat et de coopération entre les acteurs, le Gouvernement d'Haïti, le PNUD et la Coopération Norvégienne en Haïti, conformément aux accords signés entre les parties.

Les résultats de l'évaluation devront permettre aux parties prenantes d'avoir assez d'information pour orienter les décisions quant à l'appropriation et l'internalisation par les acteurs des mécanismes de gestion intégrée des bassins versants et de développement inclusif durable à la base.

Les objectifs spécifiques retenus pour cette évaluation sont :

1. Apprécier la pertinence et la conception du projet (objectifs, résultats, activités, arrangements institutionnels, budget, durée, etc.);
2. Analyser l'organisation et l'approche de la mise en œuvre du projet, notamment la planification, la coordination, le suivi et l'évaluation des activités;
3. Evaluer les performances des activités mises en œuvre, les résultats obtenus pour les différentes composantes durant les deux phases I et II du projet;
4. Apprécier les progrès réalisés au regard des objectifs pour les différentes composantes de GBVS par rapport aux phases I et II du projet;
5. Evaluer les rôles et les responsabilités des différents acteurs, notamment les départements ministériels techniques, les autorités locales, les communautés de base, les décideurs politiques, les organes de supervision et d'orientation technique de mise en œuvre du projet;
6. Apprécier l'appropriation des actions du projet et l'assimilation des connaissances par les institutions centrales, les acteurs locaux et les communautés de base; ainsi que les attitudes et les pratiques des populations cibles en matière de gouvernance locale et de décentralisation de gestion des ressources naturelles;
7. Apprécier les mécanismes mis en œuvre par l'équipe du projet pour stimuler le renforcement des capacités des acteurs locaux et des communautés de base, notamment en matière

de résilience des institutions, des organisations communautaires de base aux changements du milieu naturel, des écosystèmes et des exploitants vulnérables (notamment); de planification et de gestion intégrée de bassins-versants prioritaires et; de mitigation des risques et des désastres majeurs; d'appropriation des actions du projet par les différents acteurs ((MPCE, MDE, MARNDR, Organisations communautaires et populations bénéficiaires du projet);

8. Analyser les efforts d'harmonisation des approches et les synergies développées entre le projet GBVS et les autres opérateurs/acteurs intervenant dans la zone du projet;
9. Evaluer les différentes formes d'appui apportées par le PNUD (à travers l'initiative GBVS en particulier) aux tables sectorielles/ministérielles (MPCE, MDE, MARNDR, etc.), et le niveau d'appropriation de ces accompagnements par rapport aux préoccupations réelles;
10. Évaluer les acquis et les changements environnementaux et les bénéfices (environnementaux, sociaux et économiques) générés par la mise en œuvre du projet en menant une analyse comparée de la situation d'avant-projet ou sans projet par rapport à la situation à la fin du projet;
11. Estimer l'impact des actions de sensibilisation menées au cours du projet sur la perception, le comportement et le changement des mentalités des populations et des communautés de base;
12. Identifier de bonnes pratiques et des leçons à tirer des défis rencontrés en liaison à la planification, à la mise en œuvre, au monitoring et aux différents outils de gestion opérationnelle mis en œuvre;
13. Analyser de manière pragmatique, les différentes options techniques appliquées/priorisées dans le projet par rapport aux solutions alternatives existantes - (notamment pour les interventions de gabionnage);
14. Relever des indicateurs périphériques pouvant minorer les résultats escomptés du projet;
15. Analyser les forces et faiblesses des stratégies d'intervention mises en œuvre;
16. Comparer la méthodologie des plans de fermes utilisée dans le projet en terme d'efficacité, de réplicabilité et d'efficience (notamment pour ce qui est des coûts récurrents post projet pour l'administration publique à celle des jardins-écoles promue par la FAO ailleurs à travers le pays.
17. Faire des recommandations dans le sens de la vision du projet et en adéquation avec les objectifs poursuivis par le Gouvernement et le PNUD à travers ce projet.

1.3. Critères et questions de l'évaluation

Les critères appliqués pour l'évaluation du projet GBVS sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, l'appropriation et les partenariats stratégiques. Les questions d'évaluation sont présentées ci-après en fonction des critères retenus.

A) Pertinence

A1. Dans quelle mesure l'intervention répond aux besoins et aux intérêts de la population et du pays?

A2. Les objectifs du projet étaient-ils pertinents, appropriés et stratégiques au regard du contexte et des priorités nationales (par ricochet, départementales), des Nations Unies en général et du PNUD en particulier?

B) Efficacité

B1. Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à livrer les produits et à atteindre les résultats de développement définis dans les Plans de travail annuels? (analyse des activités planifiées et des produits, degré de réalisation des résultats attendus).

B2. Des bonnes pratiques ou enseignements tirés ont-ils été identifiés? Les décrire et les documenter.

B3. Quel type d'obstacles (administratifs, financiers et de gestion) le projet a-t-il rencontré et dans quelle mesure cela a-t-il affecté son efficacité?

C) Efficience

C1. Dans quelle mesure le modèle de gestion du projet (c'est-à-dire les outils, procédures de suivi et de contrôle, les ressources financières, humaines et techniques, la structure organisationnelle, les flux d'information, la prise de décision) a-t-il été efficient par rapport aux résultats de développement obtenus?

C2. Les objectifs du projet étaient-ils réalistes au regard du temps alloué?

D) Durabilité

D1. Dans quelle mesure les organes de décision et les partenaires d'exécution du projet ont-ils pris les décisions et les mesures nécessaires pour assurer la valorisation de ses résultats?

D2. Dans quelle mesure les institutions internationales ont-elles soutenu le projet?

D3. Des capacités d'intervention ont-elles été mises en place et/ou renforcées chez les partenaires du département du Sud en particulier?

D4. La contrepartie nationale a-t-elle les capacités financières suffisantes pour faire perdurer les acquis du projet? Identifier si possible lesquels des partenaires techniques et financiers consultés seraient intéressés à appuyer le gouvernement en ce sens.

E) Appropriation

E1. Dans quelle mesure les parties prenantes ciblées se sont-elles approprié le programme en y participant activement?

E2. Dans quelle mesure et de quelles façons l'appropriation ou bien le manque d'appropriation ont-ils influencé l'efficacité et l'efficience du projet?

F) Partenariats stratégiques

F1. Quels sont les partenariats développés dans le cadre de la réalisation des résultats recherchés?

F2. Quels sont la pertinence et l’efficacité et les leviers produits par les partenariats développés?

1.4. Organisation du rapport

Le présent rapport comprend un résumé exécutif (en français et anglais) et six (6) chapitres :

- Le **premier chapitre**, la présente Introduction, offre un aperçu du projet GBVS et se situe la portée, les objectifs et les critères de l'évaluation ;
- Le **deuxième chapitre** présente les grandes lignes de la méthodologie utilisée pour la conduite de l'évaluation, incluant le déroulement de la mission de consultation;
- Le **troisième chapitre** traite des résultats de l'évaluation organisés en fonction des critères retenus à savoir la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, l'appropriation, les partenariats stratégiques. L'équité de genre est aussi adressée dans ce chapitre ;
- Le **quatrième** chapitre souligne les meilleures pratiques et les leçons apprises du projet ;
- **Le cinquième chapitre** résume les conclusions de l'évaluation ;
- Le **sixième chapitre** présente les recommandations formulées dans la perspective de consolider les acquis du projet et de mettre à profit les partenariats développés.

Enfin, le rapport inclut 6 annexes :

- Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation.
- Annexe 2 : Matrice de l'évaluation.
- Annexe 3 : Guide d'entretien.
- Annexe 4 : Guide de visite de terrain.
- Annexe 5 : Liste des personnes rencontrées et leurs affiliations.
- Annexe 6 : Rencontres de groupe, Visites et quelques photos.

II. Méthodologie

La méthodologique appliquée pour l'évaluation du projet GBVS est articulée autour des 5 phases :

Phase 1 : Rencontre préparatoire et revue bibliographique

Une rencontre de cadrage avec les représentants du PNUD et des partenaires clés a eu lieu au début de la mission de consultance. Elle a permis de 1) partager une même compréhension du mandat et des prestations à fournir dans le cadre de cette consultation, 2) discuter des différentes composantes et réalisations du GBVS et interlocuteurs clés basés sur le terrain et de l'organisation de la mission de terrain, et 3) collecter la documentation du projet.

Phase 2 : Préparation et validation du rapport initial de l'évaluation

Suite à la rencontre de cadrage et l'examen des documents du projet, le rapport initial d'évaluation a été élaboré par le consultant et validé par le PNUD.

Phase 3 : Consultations approfondies et de missions de terrain

Les consultations approfondies ont été conduites dans les 4 unités hydrographiques d'intervention du projet en utilisant soit des entretiens semi-directifs ou des discussions en groupe avec des représentants des partenaires (MDE, DDS/MDE, DDAS, DDS/MPCE, Mairie de Chantal, CATIE, MOPROPS, OXFAM ITALIA, ACAPE, CESVI) et des bénéficiaires. Il y avait aussi des consultations avec les gestionnaires du PNUD, la Directrice du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT), le Représentant du PNUE en Haïti, l'Ex-Ministre dans l'Environnement préfaçant le guide méthodologique pour les plans de Gestion des BVs, le Directeur de l'Observatoire National pour l'Environnement et la Vulnérabilité (ONEV) et le Coordonnateur National de Résilience et adaptation aux changements climatiques (FAO), . La liste complète des personnes rencontrées est présentée en annexe 5. Des visites de terrain ont eu lieu également à Port-a-Piment, Torbeck, Cayes, Camp-Perrin, Cavaillon, Saint Louis et Aquin pour évaluer les réalisations du projet.

Phase 4 : Synthèse/analyse des informations et présentation des principaux résultats intermédiaires

Les informations collectées ont été rigoureusement analysées et synthétisées en tenant compte des produits et des résultats attendus. Cette analyse a permis de :

- Dégager les leçons tirées et les bonnes pratiques dans la réalisation des produits et des résultats, en liaison avec les partenariats développés avec les groupes organisés de la société civile, les élus locaux, le gouvernement et les donateurs ;
- Mettre à profit ces leçons pour formuler des recommandations sur les axes prioritaires souhaités d'une éventuelle nouvelle assistance (qu'elle soit fournie par le PNUD ou par une autre entité) dans le domaine et sur les partenariats à développer ;
- Argumenter le rôle/la place actuelle du PNUD dans le domaine et les possibilités d'évolution.

Les résultats et recommandations ont été présentés le 23 Octobre 2015 au cours d'un atelier de restitution avec les gestionnaires PNUD, les partenaires et bénéficiaires.

Phase 5 : Finalisation et validation et du rapport d'évaluation

Les principaux résultats et recommandations ont été approfondis sur la base des remarques et commentaires produits par les participants de l'atelier de restitution. Ainsi, le brouillon du rapport final est produit et révisé suite aux commentaires et remarques du PNUD et des partenaires clés du projet.

Une matrice d'évaluation est présentée en Annexe 2. Cette matrice compile les critères de l'évaluation, les questions de l'évaluation, les sources de données, les méthodes/outils de collecte de données, les indicateurs/normes de réussite et les méthodes d'analyse des données.

III. Résultats de l'évaluation

3.1. Pertinence

La pertinence du projet a été appréciée en tenant compte de la cohérence de ses objectifs au regard des besoins de la population et du contexte et des priorités nationales (par ricochet, départementales), des Nations Unies en général et du PNUD en particulier.

Le projet est très pertinent. Le département du Sud est hautement vulnérable à de nombreuses menaces (cyclones, inondations, sécheresse, séisme) en raison de sa position géographique, sa géomorphologie, du régime climatique et de la précarité des conditions de vie d'une grande majorité de la population. A cet effet, le projet répond aux besoins réels du département car il cible une série d'interventions visant la réduction de la vulnérabilité des populations et des infrastructures.

Les objectifs du projet sont cohérents avec les priorités du Plan d'Action National pour le Relèvement et le Développement d'Haïti (PARDH) (Tableau 1) notamment les objectifs de :

- Refondation territoriale incluant la préparation à la saison cyclonique et la gestion des risques et des désastres, et l'aménagement des bassins versants ;
- Refondation économique incluant la production agricole ;
- Refondation sociale incluant la création d'emplois à haute intensité de main-d'œuvre ; la Santé, sécurité alimentaire et nutrition, eau et assainissement.

Les objectifs du projet s'alignent avec l'objectif stratégique pour la refondation territoriale du CSI des Nations Unies pour Haïti à savoir « Renforcer le leadership et les capacités du Gouvernement, des autorités locales et des communautés pour planifier et gérer les territoires et les ressources en vue de réduire les risques et d'améliorer les conditions de vie en milieu rural et urbain ».

Ces objectifs sont aussi en adéquation avec la politique de développement agricole et des axes stratégiques du MARNDR, particulièrement en ce qui concerne :

- Appui à l'accessibilité aux facteurs de production (foncier, crédit, eau d'irrigation, intrants agricoles, équipements) ;
- Appui à la relance de la production agricole et alimentaire de base (filières céréalières, haricot, banane, tubercules) ;
- Appui à la transformation et à la commercialisation (promotion de filières agroalimentaires par le renforcement de l'entreprenariat agroindustriel, promotion des cultures d'exportation, mise en place d'infrastructures stratégiques pour l'écoulement des produits) ;
- Renforcement des capacités des organisations professionnelles agricoles.

Tableau 1 : Résumé des interventions du projet et leur pertinence par rapport aux politiques nationales et des Nations Unies, et aux besoins de la population

Interventions du GBVS	Cadre Politiques Nationales et UN/ Besoins de la population
Phase 1	
Protection des berges, curage de lits de rivières et drainage o Cayes (RENAUD) : 400 ml de mur en gabions o Torbeck: 300 ml de mur en gabions ; 430 ml de canal de drainage et 182 ml de mur de soutènement o Chantal à Jonc l'Abeille: 400 ml de mur en gabions o Coteaux :300 ml de canal de drainage sur la Ravine Empereur et 100 ml de gabions o Port à Piment : 120 ml de gabions	PARDH : Refondation Territoriale/ Préparation à la saison cyclonique et la gestion des risques et des désastres Protection de la population contre les risques d'inondations et de déboulement/glissement de terrain
Création d'emplois dans les travaux de gabionnage	PARDH : Refondation sociale/ Création d'emplois à haute intensité de main-d'œuvre Génération de revenus pour la population locale
Elaboration Plan de Cogestion de l'Unité Hydrographique d'Aquin et de Saint Louis du Sud Elaboration guide méthodologique pour la planification de la gestion des bassins versants Education environnementale	PARDH/Refondation Territoriale/ Aménagement de s BV ISF : Refondation Territoriale/ Renforcer le leadership et les capacités du Gouvernement, des autorités locales et des communautés pour planifier et gérer les territoires et les ressources en vue de réduire les risques et d'améliorer les conditions de vie en milieu rural et urbain
Réhabilitation de Système d'Eau Potable à Port à Piment	PARDH : Refondation Sociale/ Santé, sécurité alimentaire et nutrition, eau et assainissement
Réhabilitation, protection et nettoyage de systèmes d'irrigation : • Système d'irrigation de près FIDELL à la Millionnaire Rivière à Cherette (Saint Louis du Sud)	PARDH : Refondation économique/ Production agricole Politique de développement agricole et axes stratégiques du MARNDR/ Appui à l'accessibilité aux facteurs de production ; Augmentation potentielle de la production agricole et des revenus pour les agriculteurs
Phase 2	
Protection des berges, curage de lits de rivières et drainage Chantal à Jonc l'Abeille : 110 ml de mur en gabions et 20 ml en béton armé, 400 ml de curage du lit de la rivière Saint Louis du Sud à Rivière Millionnaire: 518 ml de mur en gabions soit 158 ml au niveau de la Zone du marché et 360 ml au niveau de Ka Titwa	PARDH : Refondation Territoriale/ Préparation à la saison cyclonique et la gestion des risques et des désastres Protection de la population contre les risques d'inondations et de déboulement/glissement de terrain
Formation (pépinières et plantations de mangroves), suivi des plans de ferme et création de comités de bassins versants Renforcement institutionnel (Table départementale de la DDS/MPCE, mise en place de trois tables communales, Activation de la table sectorielle environnementale, formation sur la gestion de parcs naturels et autres patrimoines environnementaux, appui logistique et administratif)	ISF : Refondation Territoriale/ Renforcer le leadership et les capacités du Gouvernement, des autorités locales et des communautés pour planifier et gérer les territoires et les ressources en vue de réduire les risques et d'améliorer les conditions de vie en milieu rural et urbain
Mise en place de pépinières et activités de reboisement, de conservation de sol Education environnementale	PARDH/Refondation Territoriale/ Aménagement de s BV ISF : Refondation Territoriale/ Renforcer le leadership et les capacités du Gouvernement, des autorités locales et des communautés pour planifier et gérer les territoires et les ressources en vue de réduire les risques et d'améliorer les conditions de vie en milieu rural et urbain
Plan de ferme • Aquin : 2e Section Bellevue : 109 fermes totalisant 121 ha : 52 fermes (#2) • Aquin : 2e Section Bellevue et 5e Section Marre à Coiffe: 225 fermes totalisant 275 ha : 100 fermes (#2) • Aquin : Brodequin : 200 fermes totalisant 274 ha 100 fermes à 3e Section totalisant 45 ha (#2) • Cavaillon : Boileau : 200 fermes 100 fermes (#2)	PARDH/Refondation Territoriale/ Aménagement de s BV PARDH : Refondation économique/ Production agricole Politique de développement agricole et axes stratégiques du MARNDR/ Appui à l'accessibilité aux facteurs de production ; Augmentation potentielle de la production agricole et des revenus pour les agriculteurs
Captage et distribution d'eau • Cavaillon : Béatre de la 1e Section Boileau Collecte et stockage d'eau de pluie (citerne familiale)	PARDH : Refondation Sociale/ Santé, sécurité alimentaire et nutrition, eau et assainissement
Pompe d'arrosage Réhabilitation de canaux d'irrigation	PARDH : Refondation économique/ Production agricole

3.2. Efficacité

L'efficacité du projet est évaluée en analysant le degré de réalisation des produits et résultats en fonction des activités et produits définis dans les plans de travail. Cette analyse d'efficacité aborde aussi les bonnes pratiques ou enseignements tirés ainsi que les obstacles (administratifs, financiers et de gestion) rencontrés dans la réalisation des produits et résultats. Si certains indicateurs cibles sont clairement précisés dans les plans de travail permettant ainsi de quantifier le niveau de performance des produits et résultats, d'autres indicateurs ne le sont pas. Des lors, la performance de certains produits et résultats est appréciée qualitativement.

Le niveau de performance du projet au regard des grands résultats attendus se révèle satisfaisant. La performance du projet est résumée dans le Tableau 2. Ensuite, sa performance est analysée et documentée pour chaque résultat.

Tableau 2 : Synopsis de la performance du projet au regard des grands résultats attendus

Résultat 1 : Aménager durablement espaces UH Aquin-Saint Louis du Sud (Amont et aval) et Tiburon-Port Salut et dans les bassins versants Cavaillon et les Cayes (en aval)				
Produits	Phase	Indicateurs cibles	Indicateurs atteints ou résultats atteints	Pourcentage de réussite
Mise en place de structure de gabionnage pour la protection de berges de rivières	I	Erection de 1270 mètres linéaires (ml) de gabions	1308 ml	103%
	II	Erection de 760 mètres linéaires (ml) de gabions	745 ml	98%
Production de plantules et reboisement	I	-	~ 1.4 millions plantules produites en pépinières et plantées dans l'UH Aquin-St Louis	-
	II	-	~ 6 millions de plantules et 3,500 hectares de terre reboisés	-
Résultat 2 : Fournir un appui technique et financier au secteur agricole pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la sécurité alimentaire				
Appui Technique (Formation cadres MARNDR, MDE, ONG, OCB)	I & II	-	42 agronomes et techniciens agricoles sur la mise en place et le développement de plan de ferme ; 12 cadres techniques sur le renforcement des capacités de gestion des BVs au Costa Rica 35 ingénieurs, agronomes et artisans sur la conception des ouvrages de protection des berges des rivières.	
Aménagement de parcelles agro-forestières	I & II	Aménagement 200 ha de parcelles agroforestières	227 ha	113%
	II			
Mise en place de Champ Ecole Paysan (CEP)		15 CEPs	13 CEPs	87%
Mise en place de plans de ferme	II	1194 plans de ferme	1086 fermes agricoles (> 800 ha)	91%
Accessibilité agriculteurs aux intrants et matériels	I & II		Oui	
Création d'emplois	I & II		Environ 3600 emplois temporaires créés par mois ; 150 techniciens travaillant dans les pépinières pendant un an et 50 dans les plans de ferme pendant 2 ans.	
Résultat 3: Développer des outils d'orientation à l'échelle locale pour l'aménagement et gestion de la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud				
Guide méthodologie pour l'élaboration	I		1 guide élaboré	

des plans de gestion des BV				
Plan de cogestion pour UH Aquin-St Louis + 20 Cartes thématiques	I		1 plan de cogestion élaboré	
Plan de cogestion UH Les Cayes et Tiburon-Port Salut	II		1 plan de cogestion élaboré	
Montage d'un site web (http://www.haitienvironnement.org)	II		1 site web développé et opérationnel	
Développement d'une base de données sur la vulnérabilité	II		Une base de données développée et partagée avec ONEV	
Résultat 4: Renforcer les capacités des instances nationales et locales en charge de la gestion et de l'aménagement des bassins versants et de la gestion des risques de désastres				
Renforcement institutionnel	I & II		Formation cadres MARNDR, MDE, ONG, OCB i. 42 agronomes et techniciens ii. 12 cadres techniques iii. 35 ingénieurs, agronomes et artisans	
	I & II		Coordination/Concertation/Prise de décisions informées i. Appui à la table de concertation départementale, les tables de concertation communales à Port-à-Piment, Port-Salut, Ile-à-Vache Aquin, Saint Louis du Sud et Cavaillon) et les tables sectorielles ii. Appui au comité de pilotage	
	I & II		Mise en place de 27 comités de gestion des BV	

Résultat 1 : Aménager durablement les espaces dans les UH Aquin-Saint Louis du Sud (Amont et aval) et Tiburon-Port Salut et dans les bassins versants Cavaillon et les Cayes (en aval).

Les principales interventions du projet pour l'atteinte du Résultat 1 concernent :

1. L'érection de structure de gabionnage pour la protection des berges des rivières (Port-à-Piment, Acul, Torbeck, Ravine du Sud et Millionaire) et des travaux apparentés de correction de ravines, curage de lits de rivières et drainage.
2. La mise en place de pépinières et le reboisement.

Les données collectées à partir de la revue analytique de documentation, les entretiens individuels semi-directifs les discussions en groupe et les visites d'observations révèlent que les structures de gabionnage sont livrées de façon satisfaisante avec une performance de 103% et 98% pour les Phase I et II, respectivement.

Ces interventions ont contribué à réduire les risques potentiels d'inondations tout en permettant de créer des emplois et de générer des revenus pour une partie de la population locale.

Les gabions et mur de soutènement érigés sur la berge Ouest de la Rivière Torbeck (Fig. 2) apparaissent particulièrement intéressants pour la protection du Centre-Ville de Torbeck. Ce Centre-Ville est construit le long de la berge Ouest de la rivière et s'étend sur environ 1-1.5 km jusqu'à l'embouchure la Rivière à la mer. On y trouve notamment de nombreuses écoles et des maisons de résidence. Ce Centre-Ville était constamment menacé par les crues de la rivière entrainant fréquemment des inondations et conséquemment des dégâts importants et des pertes en vie humaine.

Figure 2 : Structure de gabionnage et mur de soutènement sur les berges de la Rivière Torbeck

Les gabions et murs de soutènement n'ont pas été installé sur La berge Est de la rivière, mais cette partie est pratiquement inhabitée. Les bénéficiaires du projet ont manifesté leur satisfaction aux travaux qui leur permettent de vivre maintenant paisiblement et sans grandes craintes aux menaces d'inondations. Ces travaux étaient aussi une source d'emplois et de revenus pour les bénéficiaires. Au cours d'un groupe de discussion, ils ont exprimé que l'argent reçu de l'emploi du projet a facilité le payement des frais scolaires, les achats d'uniformes et de fournitures scolaires pour leurs enfants.

Les structures en gabions et murs de soutènement érigées sur les autres rivières (Ravine du Sud, Acul) interviennent aussi dans la protection des populations riveraines. Toutefois, il y a lieu de constater qu'une bonne partie des berges reste encore dépourvue de ces structures de protection en dépit de leur dégradation et de l'exposition d'un grand nombre de riverains. Par exemple, si 400 ml de gabions sont érigés sur la berge Ouest de la Ravine du Sud, Le coté Est de la berge qui

est très dégradé et où de nombreuses maisons sont observées reste encore non protégée (Fig. 3). Il y a donc actuellement un haut niveau de risques pour ces habitants. Une situation similaire s'observe aussi à l'Acul où une grande partie de la population reste encore exposée. Autant dire d'importants travaux de gabionnage avec des budgets énormes seraient nécessaires pour couvrir une bonne partie des berges de ces rivières.

Figure 3 : Ravine du Sud (Renaud): A) Stabilisation de la berge Ouest avec des structures de gabionnage, B) Berge Est non protégée et très dégradée

La mise en œuvre des structures de gabions a connu de fréquentes interruptions en saisons pluvieuses. Les pluies et les crues des rivières ont fréquemment causé des dommages aux structures initiées et non encore achevées, entrainant ainsi des pertes en argent et temps. Par exemple, les dommages d'une crue de la Rivière Acul à Chantal au cours des travaux ont conduit à une révision technique substantielle où l'opérateur était contraint d'érigé un mur en béton armé sur 20 de la berge au lieu des gabions prévus dans le plan initial. A l'Acul, il faut aussi souligner que trois institutions ont réalisé des interventions à des périodes différentes sur environ 700 mètres de la berge. Leurs interventions sur cette portion de berge reflétaient le haut niveau de risques encouru par la population et l'urgence d'agir pour réduire les désastres potentiels. Cependant, il y aussi d'observer que les institutions ont érigées des structures adjacentes assez différentes les unes des autres :

- ACLAM : Septembre 2010-Janvier 2011, financé par CRS: 110 ml de gabions- Cette structure est 1 mètre moins élevé que celle réalisée par PNUD/Mairie de Chantal;
- ADESC (Association pour le développement social de Chantal):Mur de soutènement cote-à-côte avec les gabions ;
- Mairie de Chantal, Financement PNUD : Phase I : gabions (400 ml) ; Phase II : gabions et mur en béton armé avec gabions au-dessus.

Il est difficile de déterminer les raisons expliquant des choix techniques différents sur une même portion de la berge, mais laissent pressentir une certaine incohérence et une faiblesse des autorités locales responsables à guider et superviser techniquement les interventions.

Les interventions de pépinières et de reboisement ont aussi contribué à l'atteinte du Résultat 1. Au cours de la Phase I, environ 1.4 millions plantules étaient produites dans 9 pépinières et plantées dans l'unité hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud. Environ 6 millions plantules étaient produites dans 21 pépinières et utilisées pour le reboisement au cours de la Phase II. Le taux de succès varie d'une zone à une autre et est assez difficile à quantifier en raison d'un manque de suivi après la transplantation des plantules. Cependant, il y a lieu d'observer des lots

boisés attribuables au projet dans de nombreux sites visités comme c'est le cas de la localité de Pitota à Marre à Coiffe (Fig. 3A). Le projet a fourni un appui important en formation pour les bénéficiaires sur la mise en place et l'entretien de pépinières. Au cours d'un focus groupe à Saut-Mathurine/Camp-Perrin, les bénéficiaires recevant des plantules du projet ont exprimé une grande satisfaction par rapport au niveau de réussite des espèces (cèdre, acajou, cacia, café, moringa) plantées dans leurs parcelles. Certains bénéficiaires ont utilisé les connaissances acquises et le savoir-faire développé dans la mise en place et l'entretien des pépinières au cours de l'exécution du projet pour créer leurs propres entreprises familiales (Fig. 3B).

Figure 4 : A) Lot boisé observé à Marre à Coiffe associé aux activités de reboisement du projet, B) Pépinière commerciale à Saut-Mathurine/Camp-Perrin mise en place et gérée par une bénéficiaire formée dans le projet

Il convient de noter que les plantules transplantées ont une plus forte chance de survie quand elles sont réalisées pendant la saison pluvieuse. Les partenaires du projet ont indiqué que des retards dans le décaissement des fonds ont parfois perturbé les activités de transplantation au moment où les conditions climatiques sont les plus favorables. Ces retards ont ainsi limité significativement les résultats escomptés.

Résultat 2 : Fournir un appui technique et financier au secteur agricole pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la sécurité alimentaire

Les interventions du projet au regard du Résultat 2 incluaient :

- La mise en place de Champ Ecole Paysan (CEP) ;
- La mise en place de Plan de Ferme ;
- L'appui technique au MARNDR, MDE et Opérateurs à travers la formation ;
- La création d'emplois générant des revenus additionnels pour les bénéficiaires.

Champ Ecole Paysan (CEP)

Au cours de la Phase I, la FAO a facilité la mise en place de 13 CEPs par sur un total de 15 prévus, soit une performance de 87 %. Les produits livrés dans le cadre des CEPs incluaient :

- 1 module de Formation de producteurs-facilitateurs ;
- 2 modules de formation de formateurs ;
- 6 sessions de formation au profit de 52 producteurs facilitateurs CEP ;
- 10 associations de femmes appuyées dans la transformation des produits agricoles.

L'approche CEP est basée sur un apprentissage participatif par l'observation, l'expérimentation, la pratique et la prise de décision technique. Le CEP s'appuie sur une dynamique de groupe (15 à 20 membres en moyenne) et la participation active de chaque membre dans tout le processus. Le CEP implique un diagnostic préalable avec un groupe d'agriculteurs où un besoin ou un problème commun est identifié et une solution commune est recherchée. Le CEP offre donc un espace de rencontre et de dialogue entre producteurs et techniciens dans une perspective de renforcement des capacités des producteurs pour la prise de décisions techniques rationnelles permettant d'améliorer leurs systèmes de production tout en tenant compte des contraintes observées.

Plan de Ferme

Tout d'abord, il convient de souligner que certains partenaires ont indiqué au cours de l'atelier de restitution des résultats de l'évaluation que la notion « exploitation agricole » apparait plus appropriée que celle de « ferme » dans le contexte haïtien. En fait, au lieu de « Plan de ferme », on devrait utiliser « Plan d'exploitation agricole ». Cette remarque apparaissait très judicieuse. Cependant, la notion de « ferme » ou « plan de ferme » est utilisée dans ce rapport pour être en adéquation avec les différents documents consultés. Les partenaires du projet et les gestionnaires du PNUD pourraient décider de l'utilisation de la terminologie jugée plus appropriée et faire les changements nécessaires dans les documents en circulation.

Au cours de la Phase II, le projet a contribué, entre 2013 et 2015, à la mise en place de 1086 plans de fermes sur un 1194 prévus, soit une performance de 91%. Le plan de ferme est un outil de planification qui implique la participation active du fermier dans la prise des décisions de gestion de sa ferme. Elaboré par le fermier et sa famille avec l'appui d'un technicien, le plan de ferme cherche à rendre plus productive et plus rentable la ferme tout en promouvant une gestion rationnelle des ressources naturelles et la protection de l'environnement. Il se base sur le diagnostic de la ferme (situation actuelle, potentialités, contraintes et aspirations ou objectifs du fermier) et inclut le géo-référencement des parcelles permettant ainsi de leur localiser même à distance et de leur comparer (par ex. parcelles dans des zones écologiques différentes : zones sèches, humides, piedmont, montagne).

Le projet a apporté un appui technique direct aux fermiers (Fig. 5) incluant la formation pratique (pépinière, greffage, compostage, mise en place de structures antiérosives, conservation des sols et de l'eau, élevage et santé animale), l'accès aux intrants (semences, fertilisants) et outils agricoles, l'accès à l'eau (pompe pour l'arrosage, irrigation, citernes), la distribution d'animaux d'élevage, l'adoption de cultures plus rentables et de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. L'appui apporté par le projet à travers les plans de ferme à des retombées économiques et environnementales spectaculaires. Par exemple, certains bénéficiaires du projet à Brodequin ont révélé qu'ils gagnent maintenant entre 20-50 fois plus d'argent. Avant le projet, les principales cultures pratiquées dans la zone étaient le maïs, le petit mil et manioc. Le projet a apporté un appui technique (formation, semences, eau) aux bénéficiaires pour la production de cultures nettement plus rentables telles le poivron, le piment, l'aubergine, la tomate, la banane et la papaye. Un producteur de piment a affirmé avoir gagné environ $ US 800 sur 0.32 ha. Le projet a réhabilité une partie du canal d'irrigation Castra à Brodequin (Aquin) et mis à la disposition des agriculteurs des pompes d'arrosage, rendant ainsi l'eau plus disponible pour la

production agricole. Avec l'arrivée du projet, les agriculteurs ont abandonné les pratiques de brulis des terres qui sont connues pour leurs conséquences néfastes sur la conservation des sols. Les pratiques de production de compost et de rampes de pailles promues par le projet pour maintenir la fertilité et garantir une plus longue période d'humidité des sols sont hautement appréciées et appliquées par les fermiers. A Boileau, de nombreux bénéficiaires ont augmenté leur cheptel. Par exemple, un fermier a déclaré avoir reçu une truie. Ce fermier compte maintenant 5 porcs. Ces bénéficiaires ont manifesté une grande satisfaction des interventions du projet car les animaux représentent une sorte de compte d'épargne leur permettant de répondre à certains besoins urgents de leurs familles.

Selon les bénéficiaires et les partenaires, une longue sécheresse d'environ 11 mois a limité la rentabilité des fermes. Bon nombre de fermes dépendent encore des pluies pour la production agricole. En ce sens, des efforts pour rendre l'eau accessible sur les fermes sont devenus une grande priorité. Paradoxalement, il y a eu lieu d'observer un gaspillage d'eau ailleurs. C'est le cas dans la plaine de Torbeck où l'on a observé un puit d'une maison résidentielle déversant continuellement un débit de ~ 5l/ seconde dans le canal de drainage. Cette plaine a une grande potentialité en eau souterraine qui n'a pas encore fait l'objet d'une exploitation rationnelle pour répondre aux besoins sanitaires et socio-économiques de la population.

Figure 5 : A) Collecte et stockage en citerne d'eau de pluies à Boileau, utilisée le fermier et sa famille pour ses besoins d'hygiène et la production de cultures maraichères; B) Labourage du sol à traction animale à Brodequin ; C) Association banane-ananas à Brodequin ; et D) Champs de piment à brodequin.

Champ Ecole Paysan Vs Plan de Ferme

Les méthodologies de Champ Ecole Paysan (CEP) et Plan de Ferme appliquées au cours du projet mettent toutes les deux une emphase sur:

- une participation active des agriculteurs pour la prise de décision,
- un diagnostic préalable pour identifier les besoins et rechercher les solutions appropriées,
- un accompagnement technique des agriculteurs pour renforcer leurs capacités et améliorer leurs systèmes de production.

Le CEP et le Plan de Ferme sont deux approches intéressantes mais qui requièrent beaucoup de ressources : temps et ressources humaines qualifiées disponibles sur place. Cependant, la démarche du CEP part d'un diagnostic des besoins avec un groupe d'agriculteurs et la recherche d'une solution commune tandis que la méthodologie de plan de ferme se concentre essentiellement sur chaque fermier individuellement et sa famille. Le CEP favorise l'échange de connaissances, d'expériences et de savoir-faire entre les producteurs partageant les mêmes centres d'intérêt et rencontrant les mêmes contraintes dans leurs systèmes de production. Le Plan

de Ferme favorise une analyse approfondie des besoins spécifiques de chaque fermier afin de leur proposer des solutions personnalisées.

Ces deux méthodologies se révèlent importantes compte tenu des caractéristiques des exploitations agricoles en Haïti. Ces exploitations sont en général caractérisées par une très faible capitalisation, des pratiques et des systèmes de production peu productifs et un très faible accès aux services et à la formation/information pour la majorité des petits exploitants. Les méthodologies CEP et Plan de Ferme permettent de créer des conditions pour un renforcement des exploitations agricoles en stimulant une augmentation de la productivité et de la production agricole, tout en promouvant la conservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement.

Les méthodologies CEP et Plan de Ferme apparaissent complémentaires et peuvent être combinées potentiellement en une approche plus globale. Le CEP et le plan de ferme sont appliqués à travers le pays par le MARNDR avec l'appui de la FAO et du PNUD, respectivement. Ces méthodologies requièrent des techniciens pour fournir un encadrement rapproché aux producteurs, au moins dans le moyen terme (~ 5 ans) si l'on veut consolider les acquis et s'assurer de leur durabilité. Ce rôle d'appui aux producteurs est une attribution du MARNDR au travers de ses Bureaux Agricoles Communaux (BAC). Cependant, les BACs ne sont pas présents dans toutes les communes et ceux existant n'ont pas encore les capacités humaines et les moyens d'action nécessaires pour jouer ce rôle. Par exemple, il n'existe pas actuellement un BAC à Aquin où le projet a supporté la mise en place de nombreux plans de fermes. La mise en place d'un BAC à Aquin est donc importante dans une perspective de consolidation des acquis des plans de ferme. Des partenariats entre MARNDR et certains opérateurs (CESVI, MOPROPS, ACAPE, OXFAM) ont permis d'encadrer les producteurs pendant l'exécution du projet. Ce type de partenariat ainsi que d'autres à envisager (par ex. MARNDR et universités) s'avèrent opportuns jusqu'à ce que les BACs soient suffisamment renforcés pour jouer pleinement leur rôle.

Appui technique au MARNDR, MDE et Opérateurs

Le projet a contribué au renforcement institutionnel, notamment à travers la formation sur les plans de ferme et des visites d'échanges au Costa Rica. Quarante-deux agronomes et techniciens agricoles ont été formés sur la mise en place et le développement de plan de ferme. Les discussions avec les cadres du MARNDR et des opérateurs ont révélé qu'ils ont acquis de nouvelles connaissances leur permettant d'être plus efficace dans leurs interventions et de mieux encadrer les producteurs.

Création d'emplois

Le projet a contribué à la création de nombreux emplois temporaires, notamment environ 3600 par mois au cours de la Phase I. Les emplois générés au cours de la Phase II incluaient environ 150 techniciens travaillant dans les pépinières et la mise en terre des plantules au cours d'une année et 50 techniciens dans les activités de plan de ferme pendant deux ans.

Ces emplois ont généré des revenus pour les bénéficiaires, amélioré leurs moyens d'existence et facilité une meilleure prise en charge des besoins des enfants, notamment au niveau éducatif et sanitaire. Une partie des revenus a été aussi réinjectée dans les activités agricoles.

Résultat 3: Développer des outils d'orientation à l'échelle locale pour l'aménagement et la gestion de la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud

Les principales interventions du projet au regard du Résultat 3 incluaient :

- L'élaboration d'un guide méthodologie pour l'élaboration des plans de gestion des bassins versants (BV) ;
- L'élaboration de plans de cogestion des unités hydrographiques et des cartes thématiques ;
- Le montage d'une base de données ;
- La construction d'un site web.

Un guide méthodologie pour l'élaboration des plans de gestion des bassins versants (BV) a été développé dans le cadre du projet. Ce guide est un instrument de planification et de gestion adéquat de grande importance devant permettre d'inverser les tendances de dégradation observées au niveau des bassins versants en Haïti. Cependant, ce guide préfacé par l'ex Ministre de l'Environnement, Monsieur Joseph Ronald Toussaint, et la Directrice Principale du PNUD en Haïti, Madame Jessica Faieta, est encore en attente de validation officielle par le Gouvernement Haïtien. Il apparait nécessaire de faire des consultations avec les institutions concernées pour l'acceptation et la validation du guide ou sa révision le cas échant. Une fois validé, ce guide pourrait être vulgarisé à travers le pays pour faciliter une meilleure gestion des BVs. En ce sens, on pourrait aussi développer des versions simplifiées du guide utilisant des termes moins techniques plus adaptés au grand public.

Au cours de la Phase I du projet, un plan de cogestion de la zone hydrographique Aquin-Saint Louis a été élaboré ainsi que 20 cartes thématiques dans le but de faciliter une meilleure gestion des ressources naturelles pour un développement durable. Dans cette même perspective, un plan de cogestion de la zone hydrographique Les Cayes et Tiburon-Port Salut a élaboré au cours de la Phase II du projet. Ces plans de cogestion semblent donc offrir un cadre stratégique pour la planification et la conduite des interventions ciblées intégrant la conservation des ressources naturelles avec la production et l´aménagement du territoire. Par exemple, tenant compte des caractéristiques biophysiques, socio-économiques et environnementales de l'Unité Hydrographique Aquin/Saint-Louis du Sud, de son découpage en 7 unités spatiales d'aménagement territorial, des principaux problèmes et potentialités identifiés, le plan de cogestion définit 7 grands objectifs :

- amélioration de la couverture végétale ;
- amélioration du système productif primaire ;
- promotion du secteur secondaire (transformation, commercialisation, service) ;
- renforcement institutionnel et éducation environnementale ;
- amélioration de l'accès de la population aux infrastructures de base (route, eau, santé, assainissement) ;
- gestion des risques et désastres ;
- gestion de l'eau.

En dépit de l'existence de ces plans de cogestion, l'analyse des informations collectées au cours de cette évaluation révèle que ces plans ne sont pas unanimement acceptés ou systématiquement appliqués. Il a y donc lieu de faire un plaidoyer pour ces plans, de les présenter aux acteurs concernés et les réviser si nécessaire.

Une base de données a été constituée dans le cadre du projet et partagée avec l'Observatoire National pour l'Environnement et la Vulnérabilité (ONEV). Mais, cette base de données n'est pas encore utilisée par l'ONEV. Il est nécessaire que les gestionnaires du projet au PNUD et les cadres de l'ONEV fassent le suivi pour faciliter l'exploitation et l'accessibilité de la base de données.

Un site web (http://www.haitienvironnement.org), construit dans le cadre du projet, compile une série d'informations de grande importance incluant des études, des cartes et outils comme le guide méthodologique pour l'élaboration des plans de gestion des BVs et les plans de cogestion des bassins versants.

Résultat 4: Renforcer les capacités des instances nationales et locales en charge de la gestion et de l'aménagement des bassins versants et de la gestion des risques de désastres

Le projet a ciblé une série d'interventions visant :

- la création et le renforcement de capacités des partenaires et bénéficiaires à travers la formation, la coordination/concertation et l'appui logistique **;**
- La sensibilisation et l'éducation environnementale.

En collaborant avec CATIE (Centro Agronomico Tropical de Investigacion y Ensenanza), le projet a fourni un appui considérable en formation aux MARNDR, MDE, ONG et OCB incluant 42 agronomes et techniciens agricoles sur la mise en place et le développement de plan de ferme, 12 cadres techniques sur le renforcement des capacités de gestion des BVs au Costa Rica, et 35 ingénieurs, agronomes et artisans sur la conception des ouvrages de protection des berges des rivières. Les Directions Départementales Sud (DDS) des ministères de l'agriculture, l'environnement et la planification ont aussi reçu un appui logistique incluant des véhicules et motocyclettes, des matériels de bureau et d'aménagement de locaux.

Les gestionnaires de la DDS du MDE ont affirmé un renforcement de leurs capacités en :

- Gouvernance Locale grâce à la collaboration de travail développée avec les collectivités à travers les activités de reboisement et les autres directions départementales à travers la table sectorielle Environnement ;
- Gestion des ressources naturelles grâce à l'élaboration du guide méthodologique pour l'élaboration des plans de gestion des bassins versants et les plans de cogestion des unités hydrographiques ;
- Gestion intégrée des Bassins Versants par la mise en place des comités de gestion des bassins versants et de leur renforcement.

Le projet a supporté la mise en place et le fonctionnement d'une table de concertation départementale, de 6 tables de concertation communale à Port-à-Piment, Port-Salut, Ile-à-Vache Aquin, Saint Louis du Sud et Cavaillon et des tables sectorielles en environnement, agriculture et

planification. Vingt-sept (27) comités de gestion des BVs ont été également mis en place. Ces tables et comités ne sont pas complètement opérationnels. Il apparait nécessaire d'identifier leurs besoins et leur fournir un appui personnalisé pour qu'ils puissent accomplir adéquatement leurs fonctions. La reconnaissance officielle des comités de BVs est aussi impérative pour leur notoriété.

En outre, le projet avait un volet de sensibilisation et d'éducation environnementale (Fig. 6) ciblant les enseignements, les élèves, les pêcheurs, et les agents de police et, d'une manière générale, le grand public. Les produits livrés dans ce volet incluaient notamment des matériels pédagogiques (livres et brochures), 100 heures de cours pour des enseignants, 15 heures de cours pour des agents de la police et des pêcheurs.

Un centre de la nature a été mis en place à Aquin. Ce centre, qui est le premier de ce genre en Haïti, offre de nombreuses planches éducatives sur la biodiversité des écosystèmes de la zone incluant les espèces de mangroves et d'oiseaux. Ce centre est d'une importance capitale en matière de sensibilisation de la population locale et des visiteurs sur les valeurs écologiques et économiques de l'Unité Hydrographique d'Aquin/Saint-Louis du Sud et la nécessité d'utiliser rationnellement les ressources naturelles de la zone pour le bien-être des générations actuelle et future. Ce centre offre, entre autres, une grande opportunité pour des collaborations et des partenariats de recherche (Universités haïtiennes et internationales, centre de recherche en Haïti et à l'étranger) et de développement de l'écotourisme (Ministère du Tourisme, Agences touristiques en Haïti et à l'étranger). Mais, ce centre ne dispose pas encore d'un plan de développement.

Figure 6 : A) Visite guidée par le Centre de la Nature à la Baie d'Aquin, B) Vue de la foret de mangroves à Aquin, et C) Discussions avec des élèves bénéficiaires du volet sensibilisation/éducation environnementale à l'Ecole Nationale de Figuier (Port-à-Piment).

3.3. Efficience

L'efficience est évaluée à partir de l'analyse du modèle de gestion utilisée dans le projet et le réaliste de ses objectifs au regard du budget et du temps alloués.

Le projet est modérément efficient. La structure organisationnelle du projet, illustrée ci-après (Fig. 7), montre que le modèle de gestion appliqué au projet accorde un rôle de premier plan aux autorités départementales au travers d'un comité de pilotage pour la prise de décision en matière d'orientation, de coordination et de mise en œuvre des interventions. Ce comité de pilotage inclut, entre autres, les DDS du MPCE, MDE, MARNDR, MTPTC, FAES, CTD-DPC. Cette implication directe des autorités est importante dans la mesure où elles connaissent bien le contexte et la problématique des zones d'interventions et sont appelées à assurer la durabilité des

interventions. Ce modèle apparait donc très satisfaisant pour l'appropriation du projet et l'alignement de ses interventions aux priorités départementales et besoins réels de la population.

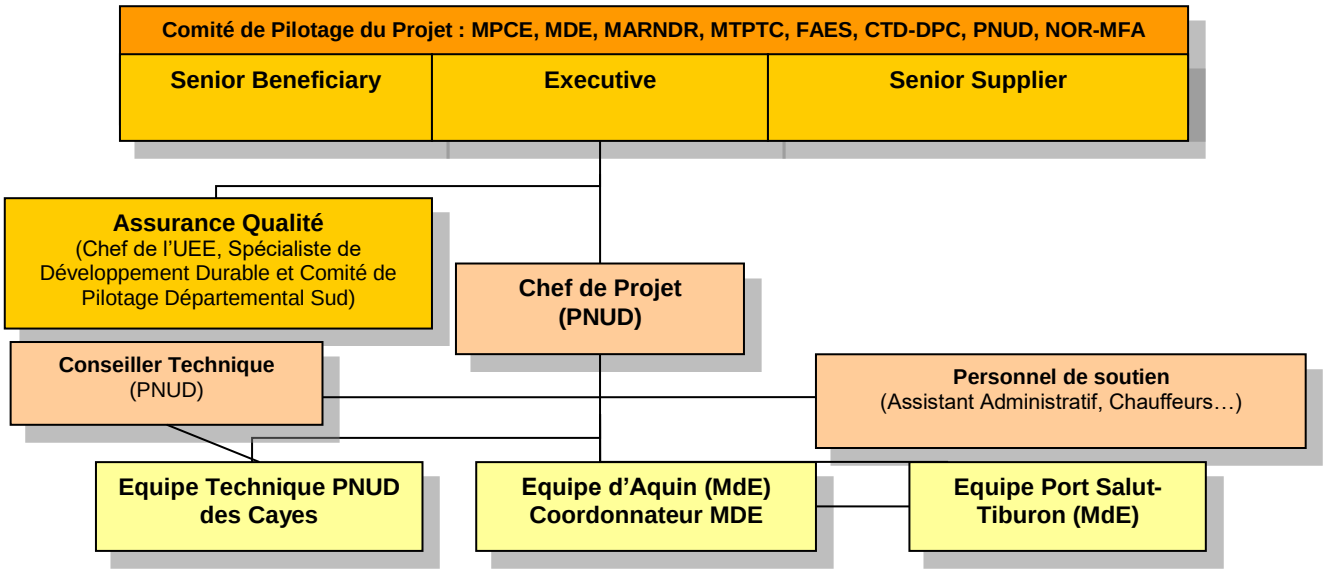

Figure 7 : Structure organisationnelle du projet

La mise en œuvre, le suivi-évaluation, et la supervision du projet était assuré à trois niveaux :

- Les directions départementales et les opérateurs planifiaient et exécutaient des projets. Ils maintenaient aussi des fiches de suivi-évaluation de leurs interventions.
- L'équipe technique du PNUD effectuait des missions périodiques de suivi-évaluation et de contrôle des activités et un assistant administratif s'occupait des questions financières du projet. Le chef de projet, avec l'appui du conseiller technique, s'assurait de la bonne marche du processus. Le PNUD a aussi collaboré avec CATIE pour le suivi-évaluation de certaines activités, notamment celles qui concernent les plans de ferme, de reforestation et de plans de cogestion et les projets de construction d´infrastructures de protection des berges des rivières.
- Le Chef de l'UEE, le Spécialiste de Développement Durable du PNUD et le Comité de Pilotage s'occupaient de l'assurance-qualité des interventions.

Une analyse de la composition de l'équipe et des rôles et responsabilités assignés montre le modèle était apte à assurer un bon fonctionnement du projet.

En ce qui concerne le partage d'informations entre les partenaires et bénéficiaires, il se fait essentiellement à travers des rencontres périodiques ou par courriel électronique. Le projet n'a pas eu un spécialiste en communication pouvant assurer la production d'informations et leurs échanges effectifs suivant des formats et protocoles appropriés.

L'analyse des coûts d'érection des infrastructures (Mur en Gabion et de Soutènement, Canal de Drainage) et travaux de curage réalisés révèle que le projet était peu efficient (Tableau 3). Le coût d'1 mètre cube d'infrastructures varie de USD 128,13 à 190,88, soit une différence de USD 62.75. La variation du cout d'1 mètre cube d'infrastructures d'une zone à l'autre apparait trop grande en dépit du fait que le calcul doit tenir compte de certains facteurs spécifiques à chaque

zone comme la déclivité des berges des rivières, la granulométrie et la structure du sol. Selon un ingénieur du MTPTC, membre du comité de pilotage du projet, le coût moyen d'1 mètre cube est de : 6.650,00 HTG, soit ~ USD 128 (1 USD = 52 HTG) pour le gabion, et 4.435,00 HTG, soit ~ USD 85 pour la maçonnerie. Ainsi, les coûts des infrastructures érigées dans le projet dépassent les coûts moyens espérés. Les causes de ce manque d'efficience sont multiples, mais il convient de souligner:

- L'interruption des travaux en période pluvieuse et les crues des rivières endommageant les structures initiées et non encore achevées;
- La location d'engins lourds (excavatrice) pour une durée trop longue et des dépenses en carburant trop élevées.

Il apparait nécessaire de mieux planifier la période d'exécution des travaux en tenant compte des saisons pluvieuses et non pluvieuses et de veiller à une utilisation rationnelle des engins lourds.

Tableau 3 : Comparaison du coût d'un mètre cube de structures érigées dans le cadre du projet

Partenaires d'exécution	Lieu de l'action	Nombre de mètres linéaires de gabions		Equivalent en volume du nombre de ml de gabions érigés (M^3)	Coût total d'érection/construction des infrastructures (USD)	Coût d'érection/de construction d'1 mètre cube d'infrastructure (tous confondus)
		Prévus	Erigés			
MARNDR/DDS	Renaud, Cayes	400	400	4892	718.478,50	146,87
MDE/DDS	Ville de Torbeck	250	320	2600	728.749,00	178,52
Marie de Chantal	Jonc L'abeille, Chantal	400	364	5544	731.372,00	131,92
GIPPN	Ville de Port –à-Piment	120	120	960	133.762,00	139,34
Mairie de Côteaux	Ville de Coteaux	100	74	333	137.115,00	183,06
MARNDR/DDS	Millionnaire, St Louis du Sud	510	510	4132	529.468,00	128,13
Mairie de Chantal	Jonc L'abeille, Chantal	100	110	1422.5	318.772,00	190,88
MDE/DDS	Ville de Torbeck	150	125	1750	373.318,00	170,30

Une comparaison des lignes budgétaires des 4 opérateurs impliqués dans l'exécution des plans de ferme pour la période 2014-2015 est présentée dans le Tableau 4. Il ressort que la majeure partie du budget est alloué aux lignes budgétaires suivantes :

- Personnel (36-46%)
- Frais méthodologie de ferme (23-40%).

La rubrique «frais méthodologie de ferme» regroupe des activités menées directement sur les fermes dans la perspective de livrer les produis et atteindre résultats escomptés. La rubrique « personnel» incluait les techniciens impliqués dans les prestations de services et l'appui technique directement dirigé aux bénéficiaires. En ce sens, une bonne partie de la ligne budgétaire « personnel » est en quelque sorte orientée vers les objectifs d'amélioration des conditions des fermes. Parmi les opérateurs, le personnel représente 46 % du budget pour CESVI et OXFAM Italia contre 36 et 37 % pour ACAPE et MOPROPS, respectivement.

Un guide sur la répartition et le plafond des catégories budgétaires faciliterait un budget plus comparable entre les opérateurs et une allocation plus rationnelle des fonds vers l'atteinte des résultats escomptés.

Tableau 4 : Comparaison des catégories budgétaires des opérateurs impliqués dans les plans de ferme entre 2014 et 2015

Partenaires	Personnel		Fourniture et Equipement		Frais Méthodologie de Ferme		Administration et Transport		Frais divers		Total (US)
	Montant (US)	%	Montant (US)	%	Montant (US)	%	Montant (US)	%	Montant (US)	%	
CESVI	110197,00	46	24124,00	10	55889,00	23	40267,00	17	11524,00	5	**242000,00**
ACAPE	41856,00	36	11129,00	10	45428,00	40	11111,00	10	5476,00	5	**115000,00**
MOPROPS	67022,00	37	8000,00	4	62827,00	35	35484,00	19	8667,00	5	**182000,00**
Oxfam Italia	102218,29	46	3409,34	2	88514,50	40	29488,60	13	11181,54	5	**234812,26**
Total	**321293,29**		**46662,34**		**252658,50**		**116350,60**		**36848,54**		**773812,26**

Les discussions avec les partenaires ont révélé que le budget et le temps alloués étaient limités au regard des objectifs du projet. Par exemple, certaines interventions comme les plans de ferme sont financées sur une très courte durée (quelques mois) alors qu'un encadrement continu des fermiers pendant environ 5 ans s'avère nécessaire. Des plans de cogestion des BVs sont élaborés, mais il reste à accompagner leur mise en œuvre. Le financement alloué aux travaux de gabionnage a permis de protéger une portion assez limitée des berges par rapport à celle non encore non protégée. Autrement dit, un projet de plus longue durée avec un budget substantiellement plus important serait nécessaire.

3.4. Durabilité

La durabilité du projet est appréciée en tenant compte des mesures et des mécanismes mis en place pour la valorisation des résultats notamment en matière de renforcement des capacités des partenaires et bénéficiaires.

Comme indiqué précédemment à la section Efficacité/Résultat 4, Le projet a contribué :

- Au renforcement institutionnel des directions départementales Sud du MARNDR, MDE et MPCE ;
- A la mise en place et le fonctionnement d'une table de concertation départementale, de 6 tables de concertation communales et des tables sectorielles en environnement, agriculture et planification ;
- A la mise en place de comités de gestion des BVs ;
- A la sensibilisation et éducation environnementale du grand public.

Grace au renforcement institutionnel, les partenaires ont acquis de nouvelles connaissances, développé un savoir-faire et bénéficié d'un appui logistique leur permettant d'être plus efficace dans la prise en charge des interventions et de mieux valoriser les résultats du projet.

L'existence de la table de concertation départementale, des tables de concertation communales, des tables sectorielles, et des comités de gestion des BV est de nature à stimuler des prises de décisions informées et faciliter la durabilité des réalisations du projet.

Le volet sensibilisation/éducation environnementale du projet apparaissait opportun pour :

- Stimuler une meilleure prise de conscience des enfants et des citoyens haïtiens sur la conservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement, et
- Faciliter un changement de comportement et un réflexe de gestes d'éco-citoyens au quotidien.

L'analyse de la structure organisationnelle du projet montre que le PNUD a facilité l'implication directe des institutions étatiques à travers le comité de pilotage. Ce comité, incluant entre autres le MARNDR, MDE et MPCE, a joué un rôle important en matière de planification, de coordination et d'orientation des interventions et de prises de décisions informées. Le PNUD envisage l'organisation d'un atelier de restitution où les institutions étatiques et les partenaires concernées au niveau de la société civile seront appelés à discuter des principaux produits et résultats du projet et à explorer leur potentielle exploitation au cours de leurs interventions. Ces interventions rentrent dans une perspective de valorisation des résultats du projet.

Des activités enclenchées dans le cadre du projet (par ex. Plan de ferme), sont maintenant poursuivies dans le cadre du projet Adaptation au Changement Climatique du PNUD grâce au financement de l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI). Ce financement permet d'assurer une continuité dans les interventions et, donc, contribuer potentiellement à leur durabilité.

Cependant, en dépit des structures mises en place et des interventions de renforcement des capacités des institutions dans le cadre du projet, les ministères sectoriels et instances de coordination appelées à jouer un rôle clé en termes de durabilité des résultats sont encore très faibles et nécessiteraient d'un appui substantiel. Par exemple, leurs capacités financières sont assez critiques. Il n'existe pas actuellement un BAC à Aquin, et les salaires d'une bonne partie du personnel de la DDS/MDE dépendent quasi-exclusivement du financement externe des projets.

3.5. Appropriation

L'appropriation du projet est appréciée à travers le niveau de participation et de satisfaction des partenaires clés et des bénéficiaires dans les interventions.

Les DDS du MPCE, MDE, MARNDR, MTPTC, FAES, CTD-DPC participaient activement au comité de pilotage du projet. Elles jouaient un rôle important en matière de prise de décisions, d'orientation, de coordination et de mise en œuvre des interventions du projet. Par exemple, la DDAS a donné des directives pour la mise en œuvre de la Méthodologie du Plan de ferme dans l'unité hydrographique Aquin-Saint Louis. Elle a participé à la sélection et la validation des projets agricoles, et à l'accompagnement des opérateurs et des bénéficiaires. La DDS/MDE a participé activement en exécutant directement des projets environnementaux :

- Mise en place de pépinières stratégiques dans le département du Sud ;
- Projet d'élaboration des Plans de Cogestion au niveau de l'Unité Hydrographique Aquin/St Louis du Sud (phase 1) ;
- Projet d'élaboration des Plans de Cogestion au niveau des Unités Hydrographiques Cayes/Port-salut/Tiburon (phase 2) et mise en place des Comités de gestion des Bassins Versants ;
- Projet d'Education Environnementale dans le département du Sud ;
- Projet de Renforcement de la Direction Départementale Sud.

Cette implication directe des autorités résultait en une bonne appropriation du projet et se révélait pertinente dans la mesure où elles connaissent bien le contexte et la problématique des zones d'interventions et sont appelées à assurer la durabilité des interventions.

Les bénéficiaires ont été également impliqués directement dans de nombreuses interventions du projet. Par exemple, les plans de ferme étaient élaborés et mis en œuvre conjointement avec les fermiers. Les bénéficiaires ont participé activement aux différents travaux d'infrastructures (érection des structures de protection des berges, de réhabilitation de canaux d'irrigation, construction de canaux de drainage, installation de système d'approvisionnement en eau) réalisés par le projet.

En outre, les activités de formation, de sensibilisation et d'éducation environnementale ont créé un grand intérêt tant des partenaires que des bénéficiaires. Les visites de terrain, les groupes de discussions et les rencontres avec les partenaires et bénéficiaires ont globalement révélé leur participation active, leur grande satisfaction et leur intérêt pour le projet.

3.6. Partenariats stratégiques

De nombreux partenariats ont été développés dans la cadre du projet incluant:

- PNUD et FAO
- PNUD et Directions Départementales Sud (MDE, MARNDR, MPCE, MTPTC) et les mairies (Chantal, Port-à-Piment, Coteaux, Les Cayes)
- Directions Départementales Sud du MARNDR et les Opérateurs (CESVI, ACAPE, OXFAM, MOPROPS), DDS du MDE et MLFM
- PNUD et OCB (KPP, GIPPN)
- PNUD et CATIE

Ces partenariats ont globalement facilité l'exécution des interventions et l'atteinte des résultats recherchés en capitalisant notamment sur l'expertise de chaque partenaire et ses connaissances de la zone d'interventions. Par exemple, comme indiqué précédemment, la mise en place d'un comité de pilotage avec les partenaires des DDS était favorable à l'appropriation et la durabilité des interventions. Le partenariat DDS/MARNDR avec les opérateurs ont permis de fournir un encadrement rapproché aux bénéficiaires des plans de ferme. De même, le partenariat PNUD-CATIE a facilité l'appui technique en formation aux partenaires et bénéficiaires et le suivi-évaluation de certaines interventions du projet. Le partenariat PNUD/ ACDI à travers le projet Adaptation aux Changements Climatiques (ACC) exécuté par le PNUD et financé par ACDI, a permis de continuer l'accompagnement des plans de ferme jusqu'à décembre 2015.

3.7. Equité de genre

L'équité de genre était prise en compte dans le projet. En effet, la plupart des documents de projets des partenaires consacraient une sous-section traitant de la promotion de l'intégration des femmes dans les interventions. En fait, les femmes étaient assez bien représentées dans les projets. Par exemple, 10 associations de femmes étaient appuyées dans la transformation des produits agricoles par la FAO. CESVI et MOPROPS supportent 2 unités de transformation de fruit à Aquin qui comptent uniquement des femmes, un total de 100. Les femmes qui ont pris une part active dans les travaux de gabionnage et de curage à Torbeck avec DDS/MDE, à Port-à-Piment avec GIPPN, aux Cayes avec la Mairie, et à Renaud/Cayes avec DDS/MARNDR représentaient entre 30 et 50% des bénéficiaires. Un cas de figure similaire est observé pour les activités d'établissement de pépinières et de reboisement avec le DDS/MDE dans l'unité hydrographique Aquin-St Louis du Sud. Autant dire, le projet accordait une grande importance à une participation égalitaire entre femmes et hommes.

IV. Meilleures pratiques et leçons apprises

Les observations sur la mise en œuvre des 2 phases du projet montrent que :

- L'implication directe des autorités départementales du sud dans la prise de décisions, l'orientation et l'exécution a permis l'appropriation du projet et la prise en compte des besoins réels de la population.
- L'encadrement technique rapproché fourni dans le cadre des plans de ferme a stimulé les bénéficiaires à adopter des pratiques conservatrices des ressources naturelles et de l'environnement.
- L'accompagnement des fermiers est nécessaire sur une période d'au moins 5 ans pour consolider les acquis des plans de ferme et servir au bout du compte des fermiers modèles pour promouvoir cette méthodologie dans d'autres communautés.
- Les interventions et les décaissements de fonds méritent d'être planifiés rationnellement pour éviter des retards à de moments critiques (transplantations des plantules en saison pluvieuse, érection des gabions en saison sèche).
- Le renforcement institutionnel est fondamental pour assurer une prise en charge pendant et après le projet et surtout la durabilité des interventions.

V. Conclusions

Le projet GBVS se révélait pertinent, efficace, modérément efficient, relativement durable, bien approprié et basé sur des partenariats assez positifs. Le projet compte à son actif de grandes réalisations allant des instruments de planification élaborés (Guide méthodologique pour la planification de la gestion des BVs, Plans de cogestion des unités hydrographiques Aquin-St Louis du Sud, et Cayes, Port-Salut et Tiburon), du renforcement de capacités institutionnelles (Directions Départementales Sud du MDE, MARNDR et MPCE, des ONGs et OCBs), de la sensibilisation et l'éducation environnementale du grand public, de la promotion de cultures plus rentables et des techniques conservatrices des ressources naturelles à travers les plans de ferme, de la promotion des valeurs écologiques et économiques des écosystèmes de l'unité hydrographique Aquin-St Louis du Sud (Centre d'Interprétation de la Nature) à l'établissement d'infrastructures physiques (gabions de protection des berges, mur de soutènement, canal de drainage) pour la protection de populations fortement menacées des inondations par les crues des rivières. Le projet a eu des retombées socioéconomiques importantes grâce à la création d'emplois temporaires dans les travaux d'infrastructures et de mise en place de pépinières, et la vente des récoltes des cultures rentables promues dans les fermes.

Le projet accordait une grande importance à une participation égalitaire entre femmes et hommes. Il comptait de bonnes pratiques en matière d'implications et renforcement institutionnel, et d'encadrement rapproché des bénéficiaires qui mériteraient d'être capitalisées.

Les réalisations du projet ont en quelque sorte mis une certaine base pour une meilleure gestion des ressources et de l'environnement, un accroissement de revenus et une amélioration des conditions socioéconomiques de groupes démunis. La consolidation de ces réalisations peut ainsi assurer leur durabilité et stimuler le développement.

VI. Recommandations

Les recommandations formulées ci-après s'orientent vers la consolidation/capitalisation des acquis du projet et le renforcement de partenariat et de coopération entre les acteurs

Consolidation/capitalisation des acquis du projet

1. Intervenir prioritairement dans la protection des versants dégradés au lieu de faire des investissements considérables dans des structures de gabionnage et de mur de soutènement en aval. Au démarrage du projet en 2011, l'emphase mise sur ces structures se justifiait dans un contexte post-séisme et, dès lors, la nécessité de créer beaucoup d'emplois temporaires en vue de générer des revenus aux populations locales tout en réduisant leur niveau de risques aux inondations. L'efficacité de ces structures à long-terme dépend du niveau de protection des versants les surplombant et de la réduction de l'érosion, du transport et de l'accumulation des tonnes de sédiments en aval. En ce sens, des interventions peuvent se concentrer directement sur les versants ou cibler en aval en vue d'alléger la pression sur les ressources en amont.

2. Continuer l'appui aux plans de ferme pour au moins 5 ans. L'appui technique rapproché aux fermiers à travers les plans de ferme a commencé à avoir des retombées socioéconomiques intéressantes. Il y a lieu de consolider ces acquis et de servir des exemples de fermiers modèles du projet pour la vulgarisation de l'approche dans d'autres zones potentielles. Dans la continuation de l'appui aux plans de fermes, il convient de souligner l'importance de :

   - Exploiter le partenariat DDAS-Opérateurs déjà en place et d'envisager le partenariat DDAS-Universités pour l'accompagnement technique rapproché aux fermiers et la promotion de la recherche sur les fermes
   - Améliorer la disponibilité et gestion de l'eau. Une sécheresse d'environ 11 mois dans les zones d'interventions a limité les résultats escomptés dans les fermes.
   - Engager les bénéficiaires pour le reboisement sur des versants inaccessibles. Les fermiers reçoivent un appui technique considérable leur permettant de rendre leurs fermes plus productives et plus rentables. En retour, il faut les engager en tant que bénéficiaire direct du projet à contribuer sur la base du bénévolat au reboisement des versants très dégradés pour le bien toute la communauté.

3. Développer une stratégie de reboisement pertinente et bien documentée sur la base, entre autres, des conditions agro-écologiques de la zone et socioéconomiques des producteurs et du du régime foncier, et incluant des indicateurs de suivi et de vérification des résultats. Cette stratégie peut être axée sur l'établissement de pépinières stratégiques, l'engagement bénévole des bénéficiaires directs (Fermiers, Ecoliers, Enseignants, Policiers), la concentration des interventions sur un ou deux versants dégradés et sélectionnés stratégiquement en guise de démonstration, et la mise en place de mécanismes incitatifs pour la gestion rationnelle individuelle et collective de lots boisés ou des contrats avec des bénéficiaires pour assurer le suivi des actions de reboisement sur les versants inaccessibles.

4. Continuer le renforcement institutionnel. Le renforcement des Directions Départementales Sud du MARNDR, MDE, MPCE, DPC est fondamental pour assurer la durabilité des

interventions après la fin du projet. Par exemple, le renforcement de la DDAS doit s'orienter vers l'opérationnalisation des BACs pour le suivi effectif des réalisations de terrain.

5. Continuer les interventions de sensibilisation et d'éducation environnementale du grand public. Ces interventions peuvent induire un changement de comportement et un réflexe de gestes d'éco-citoyens au quotidien.

6. Appuyer le Centre de la Nature à élaborer un plan de développement incluant des axes d'opérations touristique, social, éducationnel et de recherche. Par ailleurs, dans un souci de pérennité, il serait opportun que différentes entités telles MDE, MARNDR, MENFP et MTIC intègrent le Centre de la Nature.

7. Faire des consultations avec les institutions concernées pour l'appropriation et la validation du guide méthodologique ou sa révision le cas échéant.

8. Faire des consultations avec les institutions concernées pour l'appropriation et l'application des plans de cogestion ou leur révision le cas échéant.

9. Allouer plus de fonds au projet et s'assurer des interventions de plus longue durée. Les coupures dans les interventions financées périodiquement sur de courtes durées peuvent entrainer une certaine démotivation des bénéficiaires et affecter l'efficacité et l'efficiente des projets. La recherche de co-financement /collaboration avec des bailleurs multiples (Norvège, Canada, BID, Banque Mondiale, USAID) peut faciliter le développement de projet plus grande envergure.

Partenariats stratégiques

10. Continuer à valoriser et promouvoir le partenariat PNUD et Directions Départementales Sud/ Comité de pilotage du projet pour des interventions similaires dans le Sud. L'implication directe des autorités de l'état a permis l'alignement du projet aux priorités départementales et aux besoins réels de la population.

11. Recourir aux services d'un professionnel en communication pour faciliter les échanges d'informations entre les partenaires selon de formats et protocoles appropriés

12. Etablir un mécanisme de coordination transparente basée l'engagement et l'égalité des partenaires intervenant dans le développement dans le département du Sud. Ce mécanisme est essentiel pour la recherche de synergie et de complémentarité entre les acteurs du développement.

Annexe

Annexe 1 : Termes de Référence de l'évaluation
Annexe 2 : Matrice de l'évaluation
Annexe 3: Guide Entretien individuel et focus groupe discussion
Annexe 4: Guide des visites sur le terrain
Annexe 5: Liste des personnes rencontrées
Annexe 6: Rencontres de groupe, Visites et quelques photos

Annexe 1 : Termes de Référence

Consultant (e) International (e) / Evaluation et Capitalisation

Location : Port-au-Prince, HAITI
Application Deadline : 11-Aug-15
Type of Contract : Individual Contract
Post Level : International Consultant
Languages Required : English French
Duration of Initial Contract : 1 mois

Background

Le Bureau du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) à Haïti vise à apporter, à travers son Plan d'Action National pour le Relèvement et le Développement d'Haïti de mars 2010 (PARDH), un appui au Gouvernement dans le financement et la réalisation de ses priorités de développement afin qu'il puisse: a) faire face à l'urgence; b) redémarrer les activités économiques ; c) renforcer la cohésion sociale; d) réduire la vulnérabilité du pays face aux catastrophes naturelles; e) relancer Haïti sur la voie du développement. Ces priorités ont été internalisées dans le document du Cadre Stratégique Intégré (ISF) dont s'est doté le Système des Nations Unies en Haïti et qui intègre les nouveaux défis liés au séisme. Le PARDH inclut dans ses axes d'interventions en matière de refondation territoriale et économique, entre autres priorités la préparation à la saison cyclonique et la gestion des risques et des désastres et la production agricole.

C'est dans ce contexte que le PNUD appuie depuis 2011 le projet Réduction de la vulnérabilité des Populations et des Infrastructures dans le département du Sud Projet Gestion Bassins Versant Sud : GBVS, avec le soutien financier du Gouvernement de la Norvège, dans le but de favoriser l'intégration des déplacés dans le département du Sud. Ce projet vise à répondre à deux priorités majeures contenues le Plan d'action du Programme pays (CPAP versions 2009-2011 & 2013-2016), cosignés par le PNUD et le gouvernement, en contribuant à réduire les vulnérabilités environnementales et le développement des potentialités écologiques en appuyant le renforcement des capacités du Ministère de l'Environnement et à travers une approche territoriale décentralisée.

Le projet est financé en deux phases: Phase I (2011- 2012) : à travers le Fonds de Reconstruction d'Haïti (HRF) et, Phase II (2013-2015) : à travers le Ministère de Affaires étrangères.

La zone d'intervention du projet couvrent le Département du Sud situé dans le Sud-ouest de la péninsule méridionale, plus précisément dans quatre unités hydrographiques de la zone sud du pays : Zone hydrographique Aquin-Saint Louis; Zone hydrographique Tiburon-Port Salut, le Bassin versant Cavaillon et Bassin versant Les Cayes.

La zone est caractérisé par un relief montagneux accidenté, un faible taux d'accessibilité de la population aux services sociaux de base (éducation, santé, eau courante, assainissement) et un revenu annuel moyen des ménages de l'ordre de 330 US$., et confronté à une très forte vulnérabilité à la fois environnementale (déforestation, érosion des sols et des berges, perte de fertilité des sols, inondations récurrentes, cyclones, dégradations des cours d'eau, etc.) et socio-économique surtout au niveau des femmes qui sont particulièrement vulnérables et marginalisées.

Au niveau du cadre conceptuel et opérationnel le projet est formulé pour répondre dans une certaine mesure aux Objectifs de Développement du Millénaire (OMD) axés sur Réduction de l'extrême pauvreté et la faim, Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; Assurer un environnement humain durable.

L'objectif de développement est de contribuer aux efforts d'inversement de la tendance à la dégradation de l'environnement et des conditions socio-économiques des populations initiés par le Gouvernement d'Haïti à travers les Ministères de l'Environnement (MDE), de l'Agriculture (MARNDR), de la Planification (MPCE).

Les objectifs spécifiques communs à l'une et l'autre des deux (2) phases du projet ont été:

- Aménager durablement les espaces dans les zones hydrographiques Aquin-Saint Louis du Sud (Amont et Aval) et Tiburon-Port Salut et dans les bassins versants Cavaillon et Les cayes (en aval);
- Fournir un appui technique et financer au secteur agricole pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la sécurité alimentaire;
- Développer des outils d'orientation à l'échelle locale pour l'aménagement et la gestion de la zone hydrographique Aquin-Saint Louis du Sud;
- Renforcer les capacités des instances nationales et locales en charge de la gestion et de l'aménagement des bassins versants et de la gestion des risques et désastres.

Selon les conventions signées par le PNUD, le Gouvernement d'Haïti et leurs partenaires, les arrangements institutionnels sont comme suit:

- Le budget de la Phase I (2011-2012) s'élève à 11.000.000 USD financé par le Fonds norvégien, le PNUD (2.000.000 USD) et le PAM (1.000.000 USD). Sa mise en œuvre devrait se faire conjointement par le PNUD et en partenariat avec le PAM et la FAO durant sa Phase I (2011-2012). A la suite d'un atelier appuyé financièrement par le PNUD sur le programme d'intégration post-séisme en faveur des déplacés dans le Sud, une note conceptuelle sur le projet «Réduction de la Vulnérabilité des Populations et des Infrastructures dans le Sud» a été élaborée par le PNUD, soumise et approuvée par la CIRH. Le projet a bénéficié du financement du gouvernement de la Norvège transité par le Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH). Durand la phase I (2011-2012), la mise en œuvre du projet est assurée par le PNUD conjointement avec le PNUE et la FAO;

- Pour la phase II, elle s'inscrit dans une dynamique de transition, de relèvement post-urgence et des efforts de reprise d'un processus de renforcement des capacités institutionnelles. Cette phase a été financée directement par le Ministère de Affaires Etrangères de la Norvège pour la Phase II (2013-2015) et exécutée conjointement avec le PNUE, avec un budget total estimé à 7.494.040 USD.

Les activités du projet consistent à appuyer:

- Le développement d'outils d'aménagement et de gestion des bassins versants à l'échelle régionale et locale;
- Des mesures viables d'aménagement de bassins versants;
- Des mesures socio-économiques qui favorisent la protection de l'environnement, la création d'emplois et le développement de systèmes de production durables;
- Le développement des capacités des instances nationales et locales en charge de la gestion et de l'aménagement des bassins versants et de la gestion des risques et désastres;
- La réalisation de diagnostics approfondis sur les aspects biophysiques et socio-économiques des bassins versants d'intervention et le développement de schémas d'aménagement et des plans de gestion intégrée de ces bassins versants; dans le but de favoriser la coordination des actions sur le terrain, l'identification des priorités et la gestion des risques et des désastres.

Dans ce contexte, le PNUD a joué un rôle important, non seulement en tant qu'opérateur chargé de la gestion de projet, mais aussi en tant qu'Agent Administratif chargé de la gestion administrative et financière du Fonds. Pour établir l'évidence que ces deux (2) rôles ont été remplis de manière optimale (notamment pour ce qui concerne l'accompagnement technique), le PNUD procède au recrutement d'un -e Expert-e International-e ; le/quelle devant s'occuper essentiellement des tâches et responsabilités décrites ci-dessous.

Par ailleurs, l'évaluation sera réalisée selon les principes énoncés dans les Directives éthiques pour l'évaluation de l'UNEG (http://uneval.org/search/index.jsp?q=ethical+guidelines) et dans la politique d'évaluation du PNUD (http://www.undp.org/evaluation/). Elle doit particulièrement s'attacher à faire ressortir les principaux critères de qualité d'une évaluation, notamment l'utilité de l'information fournie, sa crédibilité, ainsi que sa pertinence et sa valeur ajoutée.

Et, pour de plus amples infos sur le projet, prière de consulter les URL suivant :

http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/operations/projects/environment_and_energy/programme-de-reduction-de-vulnerabilite-dans-le-sud.html

http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/operations/projects/environment_and_energy/

Duties and Responsibilities

L'objectif global de l'évaluation terminale est d'apprécier la performance des réalisations des Phases I et II du projet GBVS en analysant, le plus exhaustivement possible, la pertinence et la conception du projet (objectifs, résultats attendus, activités, etc.) par rapport aux priorités de développement du pays et aux questions relatives à la réduction de dégradation de l'environnement et des conditions socio-économiques et de pauvreté des populations visées, de mesurer les résultats, tirer les leçons apprises et de formuler des recommandations et des axes stratégiques pour les actions futures de capitalisation des acquis du projet et de renforcement de partenariat et de coopération entre les acteurs, le Gouvernement d'Haïti, le PNUD et la Coopération Norvégienne en Haïti, conformément aux accords signés entre les parties.

Les résultats de l'évaluation mis en évidence devront permettre aux parties prenantes d'avoir assez d'information pour orienter les décisions quant à l'appropriation et l'internalisation par les acteurs des mécanismes de gestion intégrée des bassins versants et de développement inclusif durable à la base.

L'évaluation concernera l'ensemble des activités réalisées sur la période de 2011 à 2015 couvrant les deux phases de mise en œuvre du projet, en mettant un accent particulier sur l'analyse de la pertinence du projet par rapport aux priorités du pays, au PARDH et au CAP, l'efficacité et l'efficience de l'approche adoptée pour la mise en œuvre du projet,la qualité des produits obtenus et, la stratégie de durabilité et de capitalisation des acquis du projet, ainsi que de développement à la base.

Plus spécifiquement, l'évaluation devra:

18. Apprécier la pertinence et la conception du projet (objectifs, résultats, activités, arrangements institutionnels, budget, durée, etc.);
19. Analyser l'organisation et l'approche de la mise en œuvre du projet, notamment la planification, la coordination, le suivi et l'évaluation des activités;
20. Evaluer les performances des activités mises en œuvre, les résultats obtenus pour les différentes composantes durant les deux phases I et II du projet;
21. Apprécier les progrès réalisés au regard des objectifs pour les différentes composantes de GBVS par rapport aux phases I et II du projet;
22. Evaluer les rôles et les responsabilités des différents acteurs, notamment les départements ministériels techniques, les autorités locales, les communautés de base, les décideurs politiques, les organes de supervision et d'orientation technique de mise en œuvre du projet;
23. Apprécier l'appropriation des actions du projet et l'assimilation des connaissances par les institutions centrales, les acteurs locaux et les communautés de base; ainsi que les attitudes et les pratiques des populations cibles en matière de gouvernance locale et de décentralisation de gestion des ressources naturelles;
24. Apprécier les mécanismes mis en œuvre par l'équipe du projet pour stimuler le renforcement des capacités des acteurs locaux et des communautés de base, notamment en matière de résilience des institutions, des organisations communautaires de base aux changements du milieu naturel, des écosystèmes et des exploitants vulnérables (notamment); de planification et de gestion intégrée de bassins-versants prioritaires et; de mitigation des risques et des désastres majeurs; d'appropriation des actions du projet par les différents acteurs ((MPCE, MDE, MARNDR, Organisations communautaires et populations bénéficiaires du projet);
25. Analyser les efforts d'harmonisation des approches et les synergies développées entre le projet GBVS et les autres opérateurs/acteurs intervenant dans la zone du projet;
26. Evaluer les différentes formes d'appui apportées par le PNUD (à travers l'initiative GBVS en particulier) aux tables sectorielles/ministérielles (MPCE, MDE, MARNDR, etc.), et le niveau d'appropriation de ces accompagnements par rapport aux préoccupations réelles;
27. Évaluer les acquis et les changements environnementaux et les bénéfices (environnementaux, sociaux et économiques) générés par la mise en œuvre du projet en menant une analyse comparée de la situation d'avant-projet ou sans projet par rapport à la situation à la fin du projet;
28. Estimer l'impact des actions de sensibilisation menées au cours du projet sur la perception, le comportement et le changement des mentalités des populations et des communautés de base;
29. Identifier de bonnes pratiques et des leçons à tirer des défis rencontrés en liaison à la planification, à la mise en œuvre, au monitoring et aux différents outils de gestion opérationnelle mis en œuvre;
30. Analyser de manière pragmatique, les différentes options techniques appliquées/priorisées dans le projet par rapport aux solutions alternatives existantes - (notamment pour les interventions de gabionnage);
31. Relever des indicateurs périphériques pouvant minorer les résultats escomptés du projet;
32. Analyser les forces et faiblesses des stratégies d'intervention mises en œuvre;
33. Faire des recommandations dans le sens de la vision du projet et en adéquation avec les objectifs poursuivis par le Gouvernement et le PNUD à travers ce projet.

L'évaluation devra être réalisée sur la base des critères de qualité suivants

Pertinence: fait référence au degré de compatibilité qu'une initiative de développement et ses produits et effets escomptés entretient avec les politiques nationales et locales et avec les priorités et les besoins des bénéficiaires visés. Elle vérifie également le niveau de compatibilité entre la perception des besoins tels que planifiés par les chargés de la planification de l'initiative et la réalité des besoins du point de vue des bénéficiaires visés**.**

- Dans quelle mesure l'intervention répond aux besoins et aux intérêts de la population et du pays? Les objectifs du projet étaient-ils pertinents, appropriés et stratégiques au regard du contexte et des priorités nationales (par ricochet, départementales), des Nations Unies en général et du PNUD en particulier?

Efficacité: est la mesure du niveau de réalisation des résultats (produits ou effets) escompté d'une initiative donnée ou la mesure des progrès réalisés pour l'atteinte des produits ou effets.

- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à livrer les produits et à atteindre les résultats de développement définis dans les Plans de travail annuels? (analyse des activités planifiées et des produits, degré de réalisation des résultats attendus)
- Des bonnes pratiques ou enseignements tirés ont-ils été identifiés? Les décrire et les documenter.
- Quel type d'obstacles (administratifs, financiers et de gestion) le projet a-t-il rencontrés et dans quelle mesure cela a-t-il affecté son efficacité?

Efficience: mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économe en résultats:

- Dans quelle mesure le modèle de gestion du projet (c'est-à-dire les outils, procédures de suivi et de contrôle, les ressources financières, humaines et techniques, la structure organisationnelle, les flux d'information, la prise de décision) a-t-il été efficient par rapport aux résultats de développement obtenus?
- Les objectifs du projet étaient-ils réalistes au regard du temps alloué?

Durabilité: mesure le degré auquel les bénéfices des initiatives perdurent après que l'aide au développement en provenance de l'extérieur ait touché à sa fin. Évaluer la durabilité implique une appréciation du niveau auquel les pertinentes conditions sociales, économiques, politiques et autres sont réunies et, toujours sur la base de cette appréciation, d'effectuer des projections sur la capacité nationale à maintenir, diriger et garantir les résultats du développement dans le futur.

- Dans quelle mesure les organes de décision et les partenaires d'exécution du projet ont-ils pris les décisions et les mesures nécessaires pour assurer la valorisation de ses résultats?
- Dans quelle mesure les institutions internationales ont-elles soutenu le projet?
- Des capacités d'intervention ont-elles été mises en place et/ou renforcées chez les partenaires du département du Sud en particulier?
- La contrepartie nationale a-t-elle les capacités financières suffisantes pour faire perdurer les acquis du projet? Identifier si possible lesquels des partenaires techniques et financiers consultés seraient intéressés à appuyer le gouvernement en ce sens.

Appropriation: L'exercice efficace du leadership par les partenaires nationaux / locaux du pays dans l'intervention de développement.

- Dans quelle mesure les parties prenantes ciblées se sont-elles approprié le programme en y participant activement?
- Dans quelle mesure et de quelles façons l'appropriation ou bien le manque d'appropriation ont-ils influencé l'efficacité et l'efficience du projet?

Partenariats stratégiques:

- Quels sont les partenariats développés dans le cadre de la réalisation des résultats recherchés?
- Quels sont la pertinence et l'efficacité et les leviers produits par les partenariats développés?

Par ailleurs, les dimensions d'analyse couvriront les aspects stratégiques, programmatiques, opérationnels, communicationnels et les thématiques transversales comme les questions de genre, droits humains, de renforcement de capacités, risques et désastres et de l'environnement. Ainsi, des recommandations devront être présentées. Les propositions à faire prendront en compte les acquis à consolider, les actions complémentaires à mener et les stratégies idoines, ainsi que la structure de mise en œuvre appropriée.

Principaux produits et résultats attendus

Les produits de l'évaluation finale de projet seront rédigés en français et doivent comprendre, au minimum:

- Une proposition technique et financière affinée/arrêtée sur la base des échanges avec le commanditaire, tout en tenant compte des détails liés à la documentation des deux (2) phases du projet (Documents de références, Matrice Logique, etc.);
- Un rapport de démarrage de l'évaluation: incluant un programme détaillé des tâches, activités et prestations, ainsi que les outils de l'évaluation, sur la base d'une grille d'analyse adaptée;
- Rapport provisoire d'évaluation : mis à part un rapport consolidé rédigé sous format MS WORD, l'expert-e élaborera le rapport d'évaluation selon le format MS Word, selon. Le rapport sera présenté pour validation sous forme d'une présentation PowerPoint résumant les principaux résultats et recommandations lors de la réunion de restitution au PNUD et à l'atelier de validation organisée avec les parties prenantes. La composante de programme (voir Personne Ressource) chargée de l'assurance qualité des produits de consultations et les principales parties prenantes dans l'évaluation devront réviser le Draft du rapport et soumettre au consultant les commentaires et suggestions pour correction, amélioration et finalisation du document, en veillant à ce que l'évaluation réponde aux critères de qualité requis;
- Rapport final d'évaluation : l'expert-e recruté-e finalisera le rapport incluant un résumé en anglais ainsi que tous les documents annexés en tenant compte des commentaires et suggestions apportés par le PNUD et les partenaires du projet.

Les principaux résultats attendus de l'évaluation sont les recommandations suivantes:

- Les enseignements tirés des bonnes pratiques et des moins bonnes, dans la réalisation des produits et des résultats, en liaison avec les partenariats développés avec les groupes organisés de la société civile, les élus locaux, le gouvernement et les donateurs;
- La formulation de recommandations sur les axes prioritaires souhaités d'une éventuelle nouvelle assistance (qu'elle soit fournie par le PNUD ou par une autre entité) dans le domaine et sur les partenariats à développer;
- Le rôle/la place actuelle du PNUD dans le domaine et les possibilités d'évolution.

Au cours de cette mission, l'équipe maintiendra un contact étroit avec l'équipe du projet Réduction de la Vulnérabilité de la Population et des Infrastructures dans le département Sud du PNUD. L'Unité Environnement et Energie du PNUD désignera un point focal (Cf. Son Spécialiste de Développement Durable) qui pourra, en cas de besoin, accompagner l'équipe d'évaluation dans leurs déplacements.

Competencies

Compétences Fonctionnelles:

- Fait preuve d'intégrité et agit conformément aux valeurs et à l'éthique des Nations Unies;
- Fait preuve de leadership, guide son travail avec efficacité, résout les conflits, se concentre sur l'impact et le résultat pour le client et répond positivement aux opinions critiques;
- Fait preuve de jugement politique et diplomatique, d'impartialité et de discrétion;
- Approche le travail avec détermination, énergie et une attitude positive et constructive;
- Encourage la prise de risques dans la poursuite de la créativité et de l'innovation;
- Sait travailler de façon indépendante, pragmatique, sous forte pression et gérer les frustrations du travail;
- Démontre un esprit critique et d'analyse, et la capacité d'identifier les meilleures pratiques et les leçons dans le domaine de compétence;
- Démontre d'excellentes aptitudes de communication orale et écrite;
- Etablit des rapports solides avec les clients et les acteurs externes;
- Fait preuve de sensibilité et d'adaptabilité face aux différences entre individus (sexe, âge, religion, etc.).

Compétences organisationnelles:

- Solides capacités d'analyse et de synthèse des situations et habilités à trouver des solutions;
- Aptitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de proactivité;
- Aptitude et intérêt à travailler en équipe dans un environnement multiculturel;
- Aptitude à communiquer de façon efficace avec les différents partenaires impliqués;
- Ouverture d'esprit et volonté de faire preuve d'adaptabilité et de souplesse dans les relations avec ses collaborateurs - trices;
- Pédagogie et désir de s'inscrire dans un cadre de transfert de compétences;
- Aptitude à travailler dans une équipe pluridisciplinaire et à coordonner les activités d'un groupe de travail;
- Etre en mesure de travailler sous pression; et montrer la volonté de continuer à apprendre;
- Capacité à planifier et à organiser les tâches tant pour soi-même que dans le cadre de l'évaluation de l'initiative GBVS.

Compétences Techniques:

- Connaissances solides des technologies de l'information et de la Communication;
- Capacité à conduire, définir une planification stratégique, axée sur les résultats et le reportage;

Maîtrise de l'outil informatique, des logiciels courants et autres applications informatiques.

Required Skills and Experience

Education:

- Diplôme universitaire niveau PhD en Planification et aménagement intégrés des bassins versants, Aménagement du territoire et développement régional, Gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement, Economie de l'environnement, ou tout autre domaine équivalent de préférence en sciences agricoles.

Expérience:

- Avoir au moins sept (7) ans d'expérience dans le domaine de la gestion et de la conduite des évaluations de gestion des ressources naturelles, de Gestion intégrée des bassins versants;
- Avoir une bonne maitrise d'analyse de cadre institutionnel, de la problématique et des enjeux développement intégré à la base et d'organisation des populations et des communautés de base, en rapport avec les domaines ciblés par le projet; ainsi que des techniques de collecte et d'analyse participative des données;
- Avoir une bonne maitrise d'analyse de cadre institutionnel, d'organisation et de renforcement des capacités des populations é la base, des cadres juridiques de gestion décentralisée des ressources naturelles et de l'environnement, de

génération des revenus économiques et de réduction de la pauvreté en zones rurales, particulièrement pour les couches vulnérable; d'analyse de la problématique et des enjeux développement intégré à la base et d'organisation des populations et des communautés de base, en rapport avec les domaines ciblés par le projet; ainsi que des techniques de collecte et d'analyse participative des données;

- Avoir une expérience de travail en Haïti portant sur la Planification et la Gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement ou d'autres thématiques connexes;
- Avoir une bonne connaissance et compréhension de l'administration publique et du paysage institutionnel du pays;
- Avoir une expérience de travail au sein du Système des Nations Unies considérée comme un atout.

Langues:

- Avoir une bonne capacité de communication (orale et écrite en français et en anglais);
- La connaissance du créole est un atout.

Dossier de candidatur:

Les dossiers des candidats devraient comprendre leur CV, lettre de motivation, une proposition de la méthodologie à utiliser pour mener cette consultation et une offre financière incluant tous les frais.

Critères de sélection:

- Proposition technique : 70/100;
- Proposition financière : 30/100.

Cette consultation est ouverte aux candidats des deux sexes.

Annexe 2 : Matrice de l'évaluation

Cette matrice compile les critères de l'évaluation, les questions de l'évaluation, les sources de données, les méthodes/outils de collecte de données, les indicateurs/normes de réussite et les méthodes d'analyse des données.

Critères	Questions clés	Sources de données	Méthodes/Outils de collecte de données	Indicateurs/Normes de réussite	Méthodes d'analyse de données
A. Pertinence	**A1.** Dans quelle mesure l'intervention répond aux besoins et aux intérêts de la population et du pays?	Document du projet/ Concept note ; rapports CPAP, PARDH, ISF Partenaires clés et bénéficiaires	Revue analytique de documentation Entretiens individuels semi-directifs Focus group discussion	Compatibilité du projet GBVS avec le PARDH, le CPAP et ISF	Synthèse séparée par source de données Comparaison et intégration des informations synthétisées Déductions des conclusions
	A2. Les objectifs du projet étaient-ils pertinents, appropriés et stratégiques au regard du contexte et des priorités nationales (par ricochet, départementales), des Nations Unies en général et du PNUD en particulier?	idem	Idem	Idem	Idem
B. Efficacité	**B1.** Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à livrer les produits et à atteindre les résultats de développement définis dans les Plans de travail annuels? (analyse des activités planifiées et des produits, degré de réalisation des résultats attendus).	Plans de travail Annuels, Rapports périodiques descriptifs des activités Partenaires clés et bénéficiaires Observations des réalisations du projet	Revue analytique de documentation Entretiens individuels semi-directifs Focus group discussion Observations/ Photos	Degré de réalisation des résultats attendus Niveau de performance du projet	Analyse séparée des données Synthèse et intégration des informations Vérification de la fiabilité des informations par leur recoupement systématique Présentation des informations sous forme de tableaux et figures Déductions des conclusions
	B2. Des bonnes pratiques ou enseignements tirés ont-ils été identifiés? Les décrire et les documenter.	Rapports périodiques descriptifs des activités Partenaires clés et bénéficiaires	Revue analytique de documentation Entretiens individuels semi-directifs Focus group discussion	Niveau d'appréciation des gestionnaires, partenaires et bénéficiaires sur les bonnes pratiques du projet	Synthèse des bonnes pratiques ou enseignements relevés des multiples sources

	B3. Quel type d'obstacles (administratifs, financiers et de gestion) le projet a-t-il rencontrés et dans quelle mesure cela a-t-il affecté son efficacité?	Idem	Idem	Nature des obstacles identifiés par gestionnaires, partenaires et bénéficiaires	Synthèse des obstacles majeurs affectant l'efficacité du projet
C. Efficience	**C1.** Dans quelle mesure le modèle de gestion du projet (c'est-à-dire les outils, procédures de suivi et de contrôle, les ressources financières, humaines et techniques, la structure organisationnelle, les flux d'information, la prise de décision) a-t-il été efficient par rapport aux résultats de développement obtenus?	Partenaires clés Rapports périodiques descriptifs des activités Rapports financiers Document du projet/Concept note	Idem	Degré d'organisation, de coordination, de planification et de suivi Appréciation des stratégies de mise en œuvre et des options techniques appliquées et priorisées dans le projet	Analyse séparée des données Synthèse et intégration des informations Vérification de la fiabilité des informations par leur recoupement systématique Déductions des conclusions
	C2. Les objectifs du projet étaient-ils réalistes au regard du temps alloué?	Partenaires clés Rapports périodiques descriptifs des activités Document du projet/Concept note	Idem	Appréciation de la faisabilité des activités par rapport au temps imparti	Analyse séparée des données Synthèse et intégration des informations Déductions des conclusions
D. Durabilité	**D1.** Dans quelle mesure les organes de décision et les partenaires d'exécution du projet ont-ils pris les décisions et les mesures nécessaires pour assurer la valorisation de ses résultats?	Idem	Idem	Appréciation des stratégies de mise en œuvre et des décisions prises dans le projet	Idem
	D2. Dans quelle mesure les institutions internationales ont-elles soutenu le projet?	Idem	Idem	Appréciation de l'assistance technique et financière des institutions internationales	Idem
	D3. Des capacités d'intervention ont-elles été mises en place et/ou renforcées chez les partenaires du département du Sud en particulier?	Partenaires clés et bénéficiaires Rapports périodiques descriptifs des activités	Idem	Nombre de structures mises en place ou renforcées Actions visant à renforcer les capacités des acteurs	Idem
	D4. La contrepartie nationale a-t-elle les capacités financières suffisantes pour faire perdurer les acquis du projet? Identifier si possible lesquels des partenaires techniques	Partenaires clés Rapports périodiques descriptifs des	Revue analytique de documentation	Appréciation des besoins de la contrepartie nationale	Idem

	et financiers consultés seraient intéressés à appuyer le gouvernement en ce sens.	activités	Entretiens individuels semi-directifs Focus group discussion		
E. Appropriation	**E1.** Dans quelle mesure les parties prenantes ciblées se sont-elles approprié le programme en y participant activement?	Partenaires clés et bénéficiaires Rapports périodiques descriptifs des activités	Idem	Niveau d'implication des parties ciblées dans le projet	Idem
	E2. Dans quelle mesure et de quelles façons l'appropriation ou bien le manque d'appropriation ont-ils influencé l'efficacité et l'efficience du projet?	Idem	Idem	Idem	Idem
F. Partenariats stratégiques	**F1.** Quels sont les partenariats développés dans le cadre de la réalisation des résultats recherchés?	Partenaires clés Rapports périodiques descriptifs des activités	Idem	Niveau de pertinence et d'efficacité des partenariats/ synergies développés pour la mise en œuvre du projet	Idem
	F2. Quels sont la pertinence et l'efficacité et les leviers produits par les partenariats développés?	Idem	Idem	Idem	Idem

Annexe 3 : Guide Entretien individuel et focus groupe discussion

Ce guide est conçu pour la conduite des entretiens individuels et des discussions en groupe avec les gestionnaires, partenaires et bénéficiaires du projet. Ce guide aborde les critères (Pertinence, Efficacité, Efficience, Durabilité, Appropriation et Partenariats stratégiques) et questions de l'évaluation, ce permettant de répondre aux objectifs de l'évaluation. Un sous-ensemble de questions est sélectionné de l'ensemble présenté ci-après en fonction des personnes clés ou groupes ciblés durant la collecte des données. Les questions sont parfois reformulées ou traduites du français en créole ou anglais pour faciliter la collecte et enrichir les informations collectées.

A. Pertinence du projet

1. Est-ce que le projet répond aux besoins et aux intérêts de la population et du pays
2. Le projet est-il conçu en tenant compte du contexte et des priorités du pays (Cadre de politique national, départemental) et des Nations unies- Les objectifs du projet s'alignent-ils à quelles politiques ou stratégies nationales/départementales
3. L'organisation et l'approche de la mise en œuvre du projet, notamment la planification, la coordination, le suivi et l'évaluation des activités étaient-ils judicieux ?
4. Les résultats escomptés, les activités définis, les arrangements institutionnels préconisés, le budget retenu et la durée prévue étaient-ils raisonnables ?

B. Efficacité

1. L'organisation et l'approche de la mise en œuvre du projet, notamment la planification, la coordination, le suivi et l'évaluation des activités étaient-ils judicieux ?
2. Etes-vous satisfaits des performances des activités mises en œuvre et résultats obtenus par le projet en comparaison aux résultats attendus ?
3. Quelles sont les bonnes pratiques observées et les leçons tirées de la mise en œuvre du projet et de ses performances ?
4. Quels sont les obstacles/défis (administratifs, financiers et de gestion) observés/rencontrés dans la mise en œuvre du projet. Comment ont-ils affecté son efficacité ?

C. Efficience

1. Les ressources humaines, financières, matérielles et logistiques étaient-elles adéquates par rapports aux résultats obtenus ? (nombre et qualification du personnel de gestion, structure organisationnelle, montant d'argent dépensé pour réaliser les activités, matériels et logistiques utilisés).
2. Les différentes options techniques appliquées/priorisées dans le projet étaient-elles judicieuses par rapport aux solutions potentielles alternatives, notamment pour les interventions de gabionnage ? Aurait-on atteint les mêmes résultats avec moins de ressources financières, humaines et matérielles ?
3. Quels ont été les mécanismes de prise de décision dans le projet ? Etaient-ils satisfaisants ?
4. Quels ont été les procédures et outils de suivi et de contrôle adoptés dans le projet ? Etaient-ils satisfaisants ?
5. Quels ont été les mécanismes de partage d'informations ? Etaient-ils satisfaisants ?
6. Les objectifs du projet étaient-ils réalistes au regard du temps alloué ?
7. Quelles sont les forces et les faiblesses des stratégies de mise en œuvre du projet ?

D. Durabilité

1. Votre institution a-t-il pris les décisions et les mesures nécessaires pour assurer la valorisation des résultats du projet ?
2. Avez-vous mis en place des mécanismes pour renforcer les acteurs nationaux, départementaux locaux, en particulier les partenaires du département du Sud en matière de :
    - résilience aux changements du milieu naturel et des écosystèmes,
    - planification et de gestion intégrée des bassins versants prioritaires
    - mitigation des risques de désastres
3. Avez-vous mis en place des mécanismes pour faciliter l'appropriation des actions du projet par les différents acteurs (MPCE, MDE, MARNDR, organisations communautaires et populations bénéficiaires du projet ?

4. A travers ce projet, quelles sont différentes formes d'appui apportées par le PNUD aux tables sectorielles/ Ministrielles (MDE, MARNDR, MPCE, etc.) ?
5. L'accompagnement du PNUD à ces institutions a-t-il facilité une appropriation des actions /interventions du projet ?
6. Les autres institutions internationales ont-elles soutenu le projet ? Comment ?

E. Appropriation (Partenaires et bénéficiaires)

1. Comment avez-vous participé au projet ? Quels ont-été vos rôles et responsabilités au projet. Qu'est-ce qui a facilité ou empêché votre participation au projet ?
2. Dans quelle mesure et de quelles façons l'appropriation ou bien le manque d'appropriation ont-ils influencé l'efficacité et l'efficience du projet? E2
3. Avez-vous acquis ou développé des connaissances grâce aux interventions du projet ? Quel type de connaissances (e.g. gouvernance locale, décentralisation, gestion des ressources naturelle, gestion intégrée des bassins versants, mitigation des risques de désastres….) ?

F. Partenariats stratégiques

1. Quels sont les partenariats développés ou synergies développées entre le projet et les partenaires ou les autres opérateurs/acteurs dans la zone du projet dans le cadre de la réalisation des résultats recherchés?
2. Ces partenariats et synergies sont-ils pertinents et efficaces ? Quelles sont leurs forces et leurs faiblesses ?

Annexe 4 : Guide des visites sur le terrain

Objectifs : Examiner les effets et l'état des produits, et discuter avec les partenaires et bénéficiaires sur les réalisations du projet

Date de la visite : _____

Objet et lieu de la visite : _____

Effets*	**Le point sur les effets**	**Produits****	**Le point sur les produits**	**Raisons pour lesquelles les progrès sont en deca ou au-dessus de l'objectif**	**Le point sur les stratégies de partenariat**	**Recommandations et mesures proposées**
	Brève analyse de tout changement ayant trait à l'effet tel qu'indiqué dans la matrice des résultats	Indiquer l'effet à partir du plan de travail	Réalisations du projet produits (Indiquez s'ils sont stratégiques et appui-conseil).			Interventions concernant toute question liée au résultat, à l'avancement des produits et aux partenariats. Mesures correctives. Responsabilité/Temps

*Effets : Résultat positif immédiat ou correspondant, conditions préalables, résultats à court et à moyen terme
** Produits : Actions, programmes-Quels sont les éléments qui doivent être produits ou fournis par l'intermédiaire du projet ou programme pour obtenir les effets -résultats a court/moyen terme)

Performance du Projet-Questions d'exécution

Enumérez les principaux problèmes rencontrés dans l'exécution et proposez une solution

- .
- .
- .

S'il y a des problèmes généraux observés, décrire les 3 principaux problèmes.

- ..
- ..
-

Enseignements tirés/Leçons apprises

Décrire brièvement les principaux enseignements tirés au cours du projet.

- ..
- ..
- ..

Liste des personnes rencontrées

Annexe 5 : Liste des personnes rencontrées et leurs affiliations

No	Prénom et Nom	Institution		No	Prénom et Nom	Institution
1	Katyna Argueta	PNUD		21	Joseph Saint Phard	DDS/MPCE
2	Stephanie Ziebell	PNUD		22	Frantz Alix Lubin	DDS/MPCE
3	Monique Pierre Antoine	PNUD		23	Raymond Aderson	DDS-MTPTC
4	Yves-André Wainright	PNUD		24	Wedens Pierre Decéus	OXFAM
5	Yvon Guerrier	PNUD		25	Marco Tinchelli	OXFAM
6	Max Robert Rameau	PNUD		26	Sylvio Distilo	OXFAM
7	Guy Cézil	PNUD		27	Julio Forges	MOPROPS
8	Tite Colin	PNUD		28	Wilner Louis	ACAPE
9	Charles Auguste César	PNUD		29	Josué Candy	CESVI
10	Renand Valière	PNUD		30	Erica Demuru	CESVI
11	Jean Débalio Jean-Jacques	DDS/MARNDR		31	Ernest Onvel Argant	Ex Maire de Chantal
12	Yves Joseph dit Heesler Mérard	DDS/MARNDR		32	Paul Mendès Saint Paul	Maire de Chantal
13	Jean Mirdouin Jean	DDS/MARNDR		33	Jacques Frazile	Directeur Ecole Nationale de Figuier
14	Jean Ronald Louissaint	DDS/MARNDR		34	Hypolithe Clarel	Enseignant/ Ecole Nationale de Figuier
15	Jean Ernest George	DDS/MDE		35	Ovidio Ibanez Lopez	Ex-Conseiller Technique GBVS/PNUD
	Jean Ked Neptune	DDS/MDE		36	Antonio Perera	PNUE
16	Michebordy Jules	DDS/MDE		37	Michèle Oriol	CIAT
17	Edes Charles Phillippe	DDS/MDE		38	Joseph Ronald Toussaint	Ex Ministre MDE
18	Moise Jean Maxy	DDS/MDE		39	Jean Robert Rival	FAO
19	Auguste Pierre Judex	DDS/MDE		40	Samuel Généa	ONEV/MDE
20	Elischa Jules	Centre Nature Aquin/MDE		41	Sandrine Jean-Baptiste	Centre Nature Aquin/MDE
				42	Islande Noncent	Centre Nature Aquin/MDE

Annexe 6: Rencontres de groupe, Visites et quelques photos

Rencontre de cadrage avec le PNUD
Date : 30 Septembre 2015
Etaient présents :

- Max Robert Rameau, Ass Adm & Fin/GBVS
- Charles Auguste Cesar, Ing Agr/GBVS
- Guy Cézile, Ing Agr/GBVS
- Tite Colin, Ing Agr/GBVS

Rencontre avec le Comité de Pilotage du projet GBVS

Date : 09 Octobre 2015

FEUILLE DE PRESENCE

#	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Téléphone	E-mail
1	Rameau Max Robert	PNUD	Assistant Administratif	48900428	max-robert.rameau@undp.org
2	Lubin Frantz Alix	MPCE/DDS	Assistant Coordonnateur	48583382	fratntzix@yahoo.fr
3	St Phard Joseph	MPCE/DDS	Directeur	37192008	josep021@yahoo.fr
4	Georges Jean Ernest	MDE/DDS	Directeur	36237840	pouchybling112@yahoo.fr
5	Jean Jacques Débalio	MARNDR/DDS	Directeur	36204598	jeanjacques.debalio@yahoo.com
6	Raymond Aderson	MTPTC/DDS	Assistant Directeur	36217933	tefac16@yahoo.fr
7	Charles Auguste César	PNUD	Assistant Technique	48900424	charles.cesar@undp.org

Rencontre avec les opérateurs : MOPROPS, ACAPE, OXFAM, CESVI

Date : 8 Octobre 2015

- Etaient présents :
- Wedens Pierre Decéus, OXFAM
- Marco Tinchelli, OXFAM
- Julio Forges, MOPROPS
- Wilner Louis, ACAPE
- Josué Candy, CESVI
- Erica Demuru, CESVI

Rencontre avec le Comité de Gestion de Bassin Versant de Mombin/St Louis du Sud

Date : 13 Octobre 2015

Etaient présents :

- Zénith Gédéon, Trésorière
- Wilsone Jeudy, Secrétaire
- Ezèlene Ezena, Membre du comité et Asec de la zone

Rencontre PNUD/ Direction de Programme et Management

Date : 21 Octobre 2015

Etaient présents :

Katyna Argueta , Directrice Adjointe de Programme

Yves-André Wainright, Chef Unité Environnement et Energie

Stephanie Ziebell. MSU

Monique Pierre Antoine, MSU

Atelier de restitution des résultats préliminaires de l'évaluation du projet GBVS (Phase I et II)

Date : 23 Octobre 2015

FEUILLE DE PRESENCE

#	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Téléphone	E-mail
1	Larieux Hans	MTPTC/DDS	Ingénieur	36180464	hansito85@yahoo.fr
2	Emile Edwin	KPP	Relations Publiques	37990129	fofoye2001@yahoo.fr

3	St Phard Joseph	MPCE/DDS	Directeur	37192008	josep021@yahoo.fr
4	Moise Jean Maxy	MDE/DDS	Ingénieur	38717575	moisejeanmaxy@yahoo.fr
5	Auguste Pierre Judex	MDE/DDS	Agronome	46572039	augustepierrejudex@yahoo.fr
6	Charles Auguste César	PNUD	Assistant Technique	48900424	charles.cesar@undp.org
7	Forges Julio	MOPROPS	Coordonnateur	37052014	jforgeslapaix@yahoo.fr
8	Weden's Pierre Deceus	Oxfam Italia	Responsable Technique	36905816	wedenspierre.deceus@oxfam.it
9	Candy Josué	CESVI	Coordonnateur Technique	33267999	josuecandy@hotmail.com
10	Demeru Erica	CESVI	Chef de mission	34655750	lescayes@cesvioverseas.org
11	Tinchelli Marco	Oxfam Italia	Chef de projet	44145708	marco.tinchelli@oxfam.it
12	Georges Jean Ernest	MDE/DDS	Directeur	36237840	pouchybling112@yahoo.fr
13	Rameau Max Robert	PNUD	Assistant Administratif	48900428	max-robert.rameau@undp.org
14	Colin Tite	PNUD	Ingénieur Rural	48900423	tite.colin@undp.org
15	Delinois Raymond	ACAPE	Directeur	37289383	rdelinois@yahoo.fr
16	Burin Fidell	MARNDR/DDS	Responsable Suivi et Evaluation	34608310	fidell74@gmail.com
17	Cezil Guy	PNUD	Assistant Technique	48900425	guy.cezil@undp.org
18	Yvette Marsan	GIPPN	Coordonnatrice	37834040	gippnsud1@yahoo.fr

Focus groupe discussion avec des bénéficiaires et visites des réalisations du projet

9 Octobre 2015

Objet et lieu de la visite : Gabionnage à Renaud (Ville des Cayes), Exécuté par la DDAS.

Focus groupe avec des bénéficiaires

Boulé Jean Vilanès (Pasteur)
Maurice Georgette
Dieu Bonel
Juslaine Majeur
Gasner Altiméus
Willia Florestal
Marie Marthe Pierre
Violette Saint Hilaire
Dieufi Marthe

9 Octobre 2015

Objet et lieu de la visite : Gabionnage, Mur de soutènement et canal de drainage / Torbeck Gabionnage et mur de Soutènement/ Berge de la Rivière de Torbeck

Focus groupe avec des bénéficiaires

Emile Jedna
Etienne Jeudi
Cérette Saint Victor
Louis Risval
Florestal Uknel
Louisius Daphnée
Léonard Jean Charles
Erickson Jean Charles
Alexis Anel
Jacques Louis Vital
Rémy Sonia
Gué Marie Denise
Guignard Pierre Stanley

Bénéficiaire/ Canal drainage Poteau-Dérodière
Rencontre avec Oswald Létang (Président Comité d'Entretien)

10 Octobre 2015

Objet et lieu de la visite : Gabionnage sur les berges de la Rivière Acul- Zone Nan Nwel/Chantal

Rencontre avec Ernest Onvel Argant, Ex. Maire de Chantal
Paul Mendès Saint Paul (Tel 3695 8808), Maire actuel de Chantal

12 Octobre 2015
Objet et lieu de la visite : Reboisement à Saut Mathurine, Camp-Perrin

Focus groupe avec des bénéficiaires

Tesulia Gédéon
Sanie Remede
Fanel Benadotte
Adeline Clervius
Pressoir Albagena
Orilio Joseph
Victor Gédéon
Remedine Masalie

13 Octobre 2015

Objet et lieu de la visite : Plan de ferme, Unité de transformation de fruit, Reboisement/ Aquin (Maigrette/ 2e Section Bellevue ; Pitota/ 3e Section Marre à Coiffe)

Visite ferme Gasner Cétoute
Visite ferme Stéphanie Chérubon et Decembre David

Focus groupe avec des bénéficiaires

Unité de transformation appuyé par CESVI à Aquin

14 Octobre 2015
Objet et lieu de la visite : Plan de ferme, Reboisement, Canal d'irrigation, Centre d'Interprétation de la Nature/Aquin

Visite Ferme Melcour Bazile
Focus Groupe

Bénéficiaires de Plan de Ferme à Brodequin/Aquin

15 Octobre 2015
Objet et lieu de la visite : Plan de ferme, Reboisement, Captage source / Boileau, Cavaillon

Visite ferme Tegene Reynold
Visite Captage Source a Nangouno

Focus Groupe

Bénéficiaires à Bergilé, Boileau/Cavaillon